# le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 36 — Mercredi le 23 juillet 1969


## Trudeau se dit fort étonné...

Le Premier ministre Pierre Trudeau a terminé samedi à Lethbridge sa "tournée des provinces de l'Ouest", entreprise au Manitoba quelques jours auparavant.

Il l'a terminée en rappelant que le gouvernement se proposait d'injecter de 250 à 300 millions de dollars dans l'économie des Prairies au cours des trois prochains mois et, au cours d'une conférence de presse, en se déclarant "fort surpris que cela ne semble représenter à peu près rien aux yeux des fermiers de l'Ouest qui, pourtant, en seront les premiers bénéficiaires".

M. Trudeau déclara plus tard que le grand problème des fermiers, tel qu'il le voit, n'en est pas un "de bien-être ou de prospérité mais plutôt de manque d'argent comptant et que, conséquemment, il lui semble que la meilleure chose à faire en ce moment est de fournir cet argent sous forme d'avances". M. Trudeau a par ailleurs déclaré qu'il ne partage pas l'avis de certains organismes représentant les intérêts des fermiers qui préconisent un subside gouvernemental selon le nombre d'acres mis en culture ou le système de prix double du blé et autres céréales.

Le Premier ministre qui était alors accompagné de son ministre de l'Agriculture, M. Bud Olson, a déclaré que le nouveau système commencerait le 1er août prochain. Le gouvernement consentira alors des prêts sans intérêt pour une somme équivalant au prix de six boisseaux à l'acre de grain entreposé par les fermiers. Le prêt consenti sera fait sur la base de $1.00 par boisseau jusqu'à concurrence de $6,000 pour chaque individu et l'on espère que la moyenne s'établira à environ $3,000 par fermier.

S'il n'avait pas trop bien été accueilli dans les autres provinces, M. Trudeau n'a d'autre part pas rencontré autant d'hostilité à son endroit en Alberta. La "trudeaumanie" semble-t-il, est encore profondément en vogue chez nous, mais pas au point de l'hystérie collective qui l'avait caractérisée en juin 1968.

### Pas de journal la semaine prochaine

Comme le veut la coutume établie et respectée depuis longtemps, nous ne publions pas le dernier mercredi de juillet ~~ou le~~ premier d'août.

Cela veut donc dire qu'il n'y aura pas de journal la semaine prochaine. Nous prions tous nos lecteurs - et nos représentants dans la province - d'en prendre bonne note.

Nous vous reviendrons le 6 août avec, comme le veut aussi une autre coutume, tous les résultats du Concours de français de cette année.

Au plaisir de vous retrouver à ce moment-là!





Le Chef de l'Opposition à Ottawa, M. Robert Stanfield a déclaré qu'il n'accepterait jamais le projet du Gouvernement d'imposer une limite aux débats parlementaires... à moins qu'on ne l'y force en invoquant le règlement de clôture. Les autres partis s'objectent aussi à la règle 75 du projet de loi qui permettrait au Gouvernement de faire adopter n'importe quelle législation après 10 jours de débats.


Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881


### "Le bill des langues est une fraude"

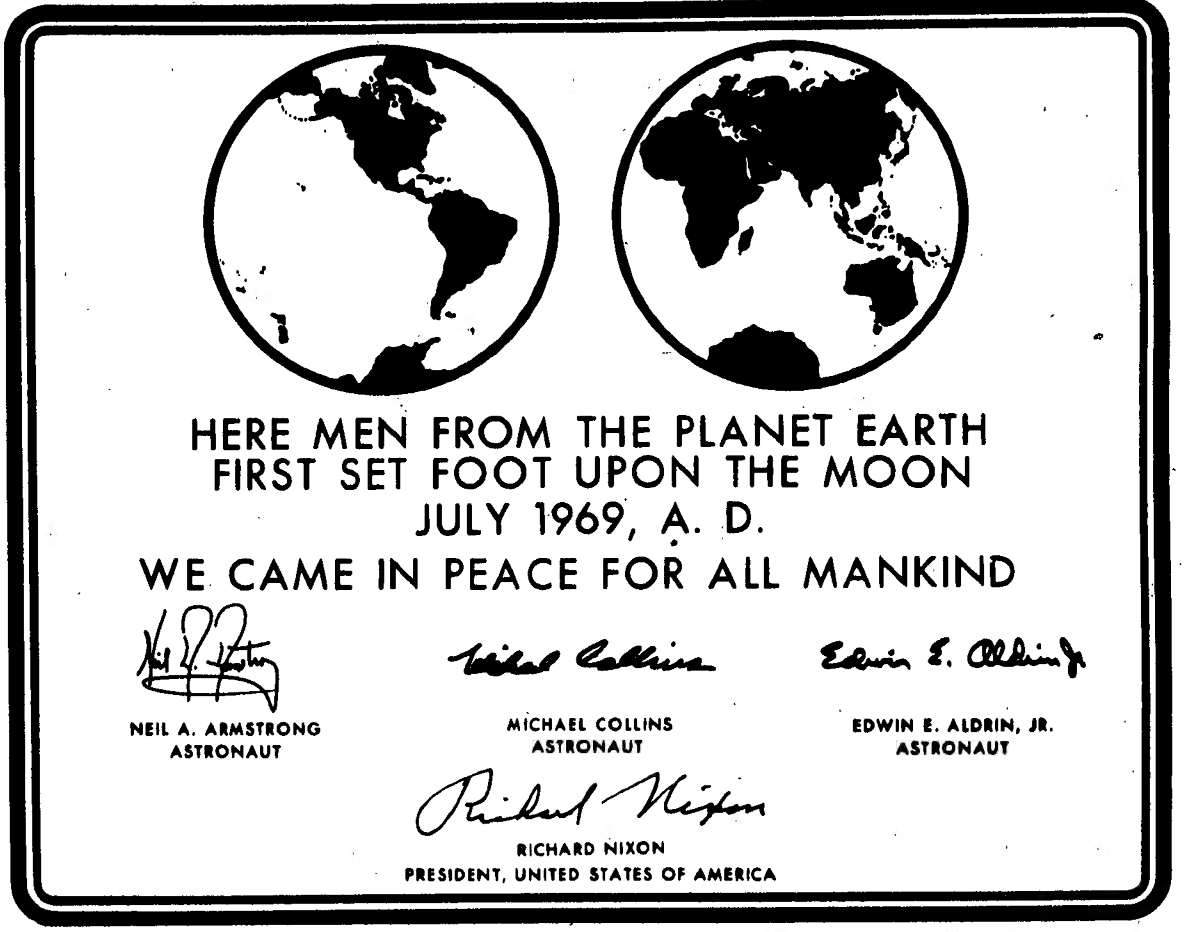
QUEBEC - Le leader du parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré dans une entrevue, que le bill des langues était "une farce et une fraude".

M. Lévesque a expliqué que deux motifs avaient présidé à la rédaction de cette loi: offrir une nouvelle concession au vieux nationalisme québécois pour réussir à l'endormir en douceur et protéger les minorités anglophones du Québec.

Selon lui, la fraude se situe au niveau de l'irréalisme total de la mise en application d'une telle loi, application qui pourrait se traduire par des dépenses en termes de millions et peut-être de centaines de millions lorsqu'elle franchira le cap des provinces.

M. Lévesque a exprimé l'avis que le bill, pour être réellement efficace et dans la note du vrai bilinguisme, doit pouvoir se transposer au niveau des provinces par une application concrète.

Le chef du PQ a indiqué en concluant que même si le projet se réalisait, le seul résultat serait de créer des ghettos.




Grâce à la télévision, des millions de personnes par toute la terre ont vu l'homme mettre pied pour la première fois sur la lune. Les trois astronautes américains ont aussi laissé derrière eux cette plaque commémorative de l'événement, vissée entre les 3e et 4e échelons de l'appareil de descente du module lunaire.

## Un vieux rêve devenu réalité:

# L'homme sur la lune!

Dix ans et six mois après le lancement de la première sonde spatiale, Lunik-1, 8 ans et 3 mois après le premier vol orbital de Yuri Gagarine et 7 ans et 5 mois après que John Glenn ait réussi à en faire autant chez les Américains, la "course à la lune" est maintenant terminée.

A 1h. 17 minutes, 45 secondes (H.N.R.) dimanche le 20 juillet dernier, un vaisseau spatial habité se posait pour la première fois sur la surface lunaire. Près de six heures et demie plus tard, à 7h. 56m. 20s., l'astronaute Neil Armstrong devenait le premier homme à poser le pied sur notre satellite naturel.

Ses premières paroles, entendues par des millions de spectateurs attentifs et enregistrées pour la postérité: "Voici un petit pas pour l'Homme et un bond de géant pour l'humanité".

Cette première empreinte d'un pied humain sur la lune - le pied gauche d'Armstrong - était l'un des moments importants (et émouvants) d'une journée qui en avait comptés et en compteraient bien d'autres, et dont le moindre n'était sûrement pas l'alunissage proprement dit alors qu'Armstrong avait pris lui-même les commandes du module lunaire qui allait se poser dans un cratère, ce qui aurait pu être désastreux, pour en modifier la direction et le faire choir lentement un peu plus loin, en toute sécurité.

Il y eut ensuite les images télévisées, extraordinairement claires et extraordinairement belles des deux Américains - Neil Armstrong et Edwin Aldrin - marchant et sautant sur le sol à la manière d'une gracieuse ballerine puis s'affairant à la pose du drapeau américain et des autres travaux qu'ils avaient mission d'accomplir.

Du sol l'environnant, Neil Armstrong dit qu'il ressemblait à de la poudre fine de charbon avec, ici et là, des cailloux de différentes dimensions. Plus tard, Aldrin devait ajouter que certaines petites roches lui paraissaient être de couleur pourpre.

L'on a estimé à 500 millions environ le nombre de personnes qui auront vu à la télévision l'homme se poser pour la première fois sur son satellite naturel. 3 milliards d'autres habitants de la terre n'auront cependant pas eu le même chance, soit parce que le programme n'était pas retransmis dans leur pays, soit parce qu'ils ne possédaient pas d'appareil récepteur.

Quelques instants après qu'ils eurent planté le drapeau de leurs pays, Armstrong et Aldrin ont conversé durant environ deux minutes avec le Président Nixon.

Ce dernier leur dit l'admiration et la reconnaissance de tous pour ce qu'ils avaient fait; Armstrong répondit en disant que cela avait été un privilège pour eux de représenter non seulement les Etats-Unis mais bien tous les hommes de bonne volonté de tous les pays.

## BOURSES D'ETUDE

A la demande de l'Association Canadienne française de l'Alberta, le Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec accorde sept Bourses dant le but d'aider des étudiants franco-albertains à poursuivre leurs études au niveau universitaire.

Les jeunes qui désirent se porter candidats à ces Bourses doivent s'adresser au:

Secrétariat de l'A.C.F.A.,
10008 - 109e rue,
EDMONTON, Alberta.
Tél.: 422-2736

qui se fera un plaisir de leur adresser une formule de demande.

Ces formules dûment remplies devront parvenir au Secrétariat avant le 18 août 1969.

Le choix des bénéficiaires de ces Bourses sera décidé par un Comité nommé par l'Exécutif de l'A.C.F.A.

## On s'inquiète des amours de Charles

LONDRES - Dans les journaux londoniens on parle d'une jeune et ravissante Américaine du Sud, que le prince Charles accompagne souvent au bal.

Il s'agit de Lucia Santa-Cruz, 25 ans, fille de l'ambassadeur du Chili en Grande-Bretagne, qui est l'une des femmes les plus élégantes de Londres, et qui possède deux diplômes universitaires.

Lucia a déjà été fiancée à Michael Goedhuis, fils d'un diplomate hollandais, mais leur idylle s'est terminée il y a trois ans. Michael travaille maintenant dans une banque newyorkaise.

Cet été, Lucia a pris la vedette dans les reportages d'événements mondains. Lors d'un bal donné par le duc de Northumberland à sa demeure ancestrale qui date du 15e siècle, la jeune Chilienne a dansé toute la nuit avec le prince Charles, âgé de 20 ans.

Après la cérémonie d'investiture du prince de Galles, Lucia comptait parmi les invités à un dîner et soirée de danse que donnaient le prince et sa jeune soeur, la princesse Anne, à bord du yacht royal Britannia.

Dans la famille royale

Dans l'entourage de la famille royale, on écarte toute éventualité de mariage. Lucia, qui a près de cinq ans de plus que Charles, est catholique et le prince, selon, une législation, doit épouser une protestante.

Lucia a déclaré pour sa part à ses amis, que toutes ces hypothèses étaient "sans fondement et embarrassantes pour la fille d'un diplomate".

Son père, un avocat et professeur de droit civil à l'université de Santiago, a été nommé ambassadeur à Londres en 1959, poste qu'il occupe encore.

Quand Lucia est arrivee en Angleterre à l'âge de 15 ans, elle parlait couramment l'anglais, le français et l'italien, en plus de l'espagnol.

## Chaque Canadien mange près de 87 lbs de boeuf par an

La fermeté du marché du boeuf depuis quelques années est attribuable surtout à la croissance rapide de la population canadienne qui dépasse actuellement 21 millions d'habitants.

Au cours de trois années seulement, de juillet 1965 à juillet 1968, notre population a augmenté de 1.2 millions de personnes, fait observer M. A.M. Boswell de la Direction de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada. Cet accroissement dépasse la population présente du Manitoba ou de la Saskatchewan.

L'est du pays compte à lui seul près de trois quarts du nombre d'habitants au Canada. L'augmentation démographique durant la période précitée y a été de 850,000.

Au surplus, le marché s'est affermi à la faveur d'une demande soutenue de la viande de boeuf. La consommation totale n'a pas été la seule à augmenter; la consommation par personne est passée de 69 livres en 1962 à tout près de 87 livres en 1968.

Cet accroissement de la demande par tête de population reflète l'état soutenu de l'économie canadienne et la tendance des Canadiens à acheter de préférence du boeuf lorsqu'ils ont de l'argent dans leurs goussets. Ces deux facteurs ont eu pour effet d'accroître l'importance et la composition du marché du boeuf au pays, en dépit de la concurrence des viandes de porc et de volaille.

## Les productions Walt Disney et les intellectuels

par Bob THOMAS

HOLLYWOOD - "Je n'essaie pas de remplacer qui que ce soit", affirme l'ex-joueur de football Ron Miller, qui préside désormais aux destinées des studios Disney, au poste longtemps occupé par son beau-père, Walt Disney, décédé en 1966.

Miller a assumé le poste de producteur exécutif des Productions Walt Disney il y a un an environ, après avoir dirigé les services télévisés.

Marié à la fille aînée de Disney, Diana, Ron Miller n'est pas sans rappeler son beau-père; il est père de sept enfants, modeste et intéressé au travail de groupe.

Le principal problème qu'il a trouvé à ce poste est celui de dénicher des scénarios pour des films destinés à toute la famille.

Il éprouve également une frustration familière à Disney: le mépris de certains critiques.

"Les intellectuels ne comprennent pas que nous puissions réaliser un film à propos d'une Volkswagen qui pense - The Love Bug - et en tirer des profits, de dire Miller. Les mauvaises critiques ne peuvent que vous offusquer lorsque vous avez consacré temps et efforts à réaliser un scénario dont vous êtes particulièrement fier.

"Mais je ne m'en fais pas outre mesure. Walt avait appris à s'y habituer et il disait souvent que si Bosley Crowther, du New York Times lui assénait une mauvaise critique, il était sûr d'avoir fait un bon film".

Succès et fiasco

The Love Bug est la rage Disney de l'heure et l'on prévoit des recettes de $12 millions aux Etats-Unis seulement. Miller admet cependant que le "western" contemporain Smith, avec l'acteur Glenn Ford, originaire de Portneuf, au Québec, a été un fiasco.

"Smith a même plus à certains critiques, dit Miller. Le scénario se lisait bien, mais n'avait pas d'éléments de succès. Peut-être était-il trop relevé pour notre auditoire, habitué aux films d'aventures, d'action et de comédie venant de Disney".

Miller entretient de grands espoirs pour son prochain long métrage d'animation, The Aristocrates, qui doit sortir autour de Noël 1970.

Parmi les autres projets du studio, citons: The Newcomers, film "western" qui sera tourné au Wyoming; Boatniks, comédie moderne sur la navigation de plaisance; Bedknob and Broomstick, comédie musicale dont on escompte autant de succès qu'avec Mary Poppins; A Journey to Matacombe, histoire sur la guerre civile; Scruffy, histoire d'animaux; Scandalous John, "western" moderne; et Paniolo, film sur l'élevage en Hawaii.



L'on sait maintenant ce que fera Gordie Howe le jour où il quittera le hockey, et c'est lui-même qui l'a révélé. Son patron et propriétaire des Red Wings de Détroit, Bruce Norris, lui a offert un emploi pour une compagnie d'assurance qu'il possède.

## Appuyons les Franco-Albertains

L'ACTION (Québec) - Odilon Arteau invite la population à appuyer auprès du Conseil canadien de la radio et de la télévision, le projet de fondation d'un poste de tv française à Edmonton. Voici deux extraits de son article.

La ville d'Edmonton aura-t-elle bientôt son poste de télévision française? La chose est grandement à souhaiter. Là-bas, les nôtres, et d'autres aussi, ont exprimé des voeux dans ce sens. Effectivement, plus de 28,000 signataires ont, à cet égard, appuyé une requête demandant que Radio-Canada pose des gestes concrets, en pareil ordre d'idées. Laquelle requête, formulée sous les auspices de l'Association canadienne-française de l'Alberta, a été présentée au secrétaire d'Etat fédéral, M. Gérard Pelletier, lors d'un séjour que ce dernier faisait dans l'Ouest, il y a quelques mois.

Signalons que la présente année marque le vingtième anniversaire de la mise sur pied du poste radiophonique CHFA d'Edmonton. Poste pour lequel les Franco-albertains et d'autres généreux donateurs ont fait bien des sacrifices. Sait-on qu'il y a 20 ans, à l'automne de 1949, l'on pouvait rapporter ceci: A eux seuls, les Franco-Albertains ont souscrit plus de $130,000 pour se donner cette station de radio? A présent, la population francophone des lieux réitère, à l'adresse des autorités compétentes, un voeu qui lui est bien cher: Avoir à Edmonton un poste de télévision française. Puisse le projet en cause devenir très bientôt une réalité!


### Quelques témoignages...

**Dr. Ashley Montagu, auteur du volume "Etre Humain": "L'homme est né pour la coopération, non pas pour la concurrence ou la lutte. C'est une découverte de base des sciences modernes. C'est également une confirmation de la découverte faite, il y a deux mille ans passés par un nommé Jésus de Nazareth."**

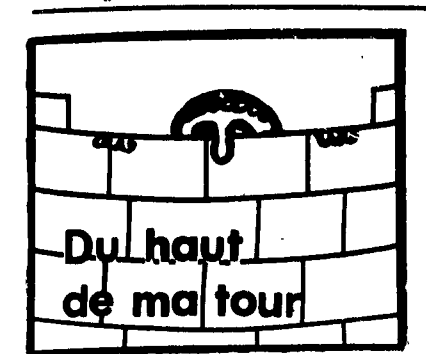
un message de votre
Conseil albertain de la Coopération
SECRÉTARIAT: C.P. 327 ST-PAUL, ALBERTA

**PUBLIC DRUG**
Prescriptions et autres produits
Service courtois
11229 ave Jasper, Edmonton
Tél. 488-4665

**FERD NADON**
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton

## CARTES PROFESSIONNELLES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **DR L.-O. BEAUCHEMIN**<br>Médecin et Chirurgien<br>207-206 édifice Grain Exchange<br>Calgary, Alberta | **DR J.-P. MOREAU**<br>M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c)<br>Chirurgie orthopédique-traumatologie<br>Suite 4, Edifice LeMarchand<br>Bur. 488-5235 - Rés. 424-1768 | **DR RICHARD POIRIER**<br>B.A., M.D., L.M.C.C.<br>Spécialité: maladies des enfants<br>Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725<br>Suite 5, Edifice LeMarchand | **DR G.-RENE BOILEAU**<br>M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c)<br>Dip. de l'ABS<br>Spécialiste en chirurgie<br>Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389<br>10118 - 111e rue, Edmonton | **DR ARTHUR PICHE**<br>B.A., M.D., L.M.C.C.<br>Médecin et Chirurgien<br>Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924<br>Suite 110, Edifice LeMarchand |
| **J. ROBERT PICARD**<br>OPTOMETRISTE<br>Bur. 422-2342<br>10343 ave Jasper, Edmonton | **DR MICHEL BOULANGER**<br>M.D., L.M.C.C., — Chirurgie<br>Bur. 482-5505 - Rés. 488-9616<br>12420 - 102e ave, Edmonton | **DR A. CLERMONT**<br>Dentiste<br>Docteur en chirurgie dentaire<br>Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113<br>230 édifice Birks<br>104e rue et avenue Jasper | **DR R. J. SABOURIN**<br>DENTISTE<br>Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713<br>213 LeMarchand — Edmonton | **DR PAUL HERVIEUX**<br>Dentiste<br>Edifice Glenora Professional<br>Bur. 482-3488 - Rés. 454-3406<br>10204 - 125e rue Edmonton |
| **DR A. O'NEILL**<br>Dentiste<br>307, Immeuble McLeod, Bilingue<br>Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369 | **DR CHARLES LEFEBVRE**<br>B.A., M.D., L.M.C.C.<br>Spécialiste en maladies internes<br>Suite 6, Edifice LeMarchand<br>100e avenue et 116e rue<br>Bur. 488-5932 - Rés. 488-9616 | **DR ANGUS BOYD**<br>B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c)<br>spécialistes en Maternité, maladies de femmes<br>202 Academy Place<br>11520 - 100 Avenue<br>Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893 | **DR MAURICE CREURER**<br>B.A., M.D., L.M.C.C.<br>Médecin et Chirurgien<br>Bur.: 435-1131 Rés.: 469-0095<br>Southgate Medical Centre<br>11036 - 51e avenue | **Dr LEONARD D. NOBERT**<br>Dentiste<br>Docteur en chirurgie dentaire<br>5 Grandin Shoppers' Park<br>St-Albert<br>Bur.: 599-8216 |
| **DR PETER A. STARKO**<br>**DR JOS J. STARKO**<br>**DR AL A. STARKO**<br>Optométristes Examen des yeux<br>230 Tegler — Tél. 422-1248 | **DR L. GIROUX**<br>**DR F. D. CONROY**<br>**DR H. RAMAGE**<br>Spécialistes en urologie<br>462 Ed. Professional, Tél. 422-6271 | **DR. R. C. LINDBERG**<br>B.Sc., O.D., F.A.A.O.<br>Optométriste<br>Verres de contact uniquement<br>422 Tegler Tél.: 422-4829 | **Dr C. CAMPBELL-FOWLER**<br>Médecins et Chirurgiens<br>Tél.: 837-2211 Falher, Alberta | **DR L. A. ARES**, B.A., D.C.<br>Chiropraticien<br>306 Tegler — Tél.: 422-0595<br>10660 - 156e rue — 489-2938 |




Hissé au lever du soleil, le pavillon national doit être amené au crépuscule, sauf dans certaines occasions exceptionnelles, telles que la fête nationale, où on pourra l'exposer de nuit mais à condition de l'éclairer. Voilà, l'une des principales règles d'étiquette qui gouvernent l'emploi du drapeau canadien.

*****

Un hebdomadaire littéraire posait tout récemment cette aimable "colle" à ses lecteurs.

- De quel poème sont extraits ces trois vers et quel est leur auteur:

"... Enfants, spatule en main
Enlevez doucement la savoureuse écume
Qui mousse et perle le bord des bassines d'airain."

Aucun lecteur n'a trouvé le nom de l'auteur, bien oublié.

Il s'agit pourtant d'un "Immortel", André Theuriet (1833-1907) qui a laissé quelques bons livres comme "Raymonde", "Sauvageonne" et d'assez jolis poèmes, dans "Le livre de la Payse".

Comme disait assez amèrement le philosophe-humoriste: "Les cimetières sont pleins de gens illustres et parfaitement inconnus".

## Selon Olson, il existe dans l'Ouest un état d'esprit qui ne le cède en rien à celui du Québec

OTTAWA - Le ministre fédéral de l'agriculture, M. H. A. Olson, a fait état d'un "profond sentiment d'isolement" qui prévaut dans l'ouest canadien et d'un état d'esprit séparatiste qui ne le cède en rien à celui du Québec.

Au cours d'un débat télévisé, il a dit qu'il "existe un sentiment... que le gouvernement se préoccupe bien plus de ce qui se passe en Ontario et au Québec qu'à l'ouest."

M. Olson, qui représente aux Communes la circonscription de Medicine Hat, en Alberta, a ajouté que certains éléments de l'ouest canadien envisagent même la séparation, bien qu'ils ne soient probablement pas plus nombreux que ceux qui pratiquent les mêmes opinions au Québec. Le ministre estime que dans les deux cas, ils ne représentent pas plus de 5 p. c. de la population.

A son avis, ce sentiment de frustration et d'aliénation a connu, au cours des quarante dernières années des hauts et des bas, au gré des circonstances économiques.

Le ministre doute que l'on envisage, à l'ouest, une annexion aux Etats-Unis. "La population de ces régions, dit-il, croit pouvoir survivre comme entité distincte".

Croit-il pouvoir se faire réélire à l'ouest maintenant, si des élections générales avaient lieu? M. Olson, admet que le gouvernement a dû prendre des mesures assez graves au cours de la dernière année. "Je ne crois pas qu'après ces mesures, je sois encore trop populaire... il serait difficile d'avoir maintenant de nouvelles élections après les mesures que nous avons eu à prendre au cours de l'année écoulée, mesures doublées d'une détérioration de la situation sur le marché du blé, etc."

## Augmentation des naissances illégitimes en Ontario

TORONTO - L'éducation sexuelle et les moyens contraceptifs n'auraient pas réussi à faire baisser le taux de naissances illégitimes en Ontario. Ce taux a doublé, apprend-on, entre 1957 et 1967. Il faut toutefois dire qu'en 1957 la pilule n'était pas encore propagée au Canada.

Les représentants du département des services familiaux et sociaux ont exprimé une certaine surprise devant des chiffres démontrant que 7 p.c. des 128,000 naissances enregistrées en Ontario en 1967 étaient illégitimes; alors qu'en 1957 le taux avait été de 3.2 pour cent, sur 151,000 naissances.

Cette augmentation serait le résultat de changements survenus dans la morale, et que ni la pilule, ni d'autres méthodes contraceptives ne peuvent empêcher. "Les jeunes ont des relations sexuelles précoces et sont souvent ignorants des conséquences de leurs actes."

Chez les filles de 15 à 19 ans

Les chiffres démontrent que l'augmentation la plus considérable implique les filles très jeunes. En 1957, 77.5 pour cent des enfants illégitimes étaient mis au monde par des femmes de 24 ans ou moins. En 1967, ce pourcentage s'élevait à 85.4 pour cent.

Par ailleurs, les naissances illégitimes impliquant des filles de 15 ans ou moins ont diminué en 10 ans de 1.2 pour cent à 0.8 pour cent du total. L'augmentation la plus considérable a été enregistrée parmi les filles de 15 à 19 ans, soit de 43.1 pour cent du total, en 1957 à 47.4 pour cent en 1967.

Les naissances illégitimes chez les femmes de plus de 25 ans ont diminué de huit pour cent, ce qui semble indiquer que les femmes plus âgées sont assez averties pour prendre la pilule, en a-t-on conclu.

## Nouveau sommet pour la société Radio-Canada

OTTAWA - Les dépenses nettes de fonctionnement de Radio-Canada pour l'exercice financier 1968-69 se sont élevées au chiffre record de $154,931,483.

Le rapport annuel de la société, déposé aux Communes, indique des dépenses totales de l'ordre de $198,487,305; au 31 mars 1969, contre $189,582,816 l'année précédente.

Les recettes en provenance de la publicité, des intérêts sur les investissements et les divers, se sont élevées à $41,-535,822, donnant ainsi un chiffre de dépenses nettes de $154,-951,483.

En 1967-68, les recettes correspondantes avaient été de $39,-999,920 et les dépenses nettes de $149,562,816.

Les fonds publics versés à la Société Radio-Canada en 1968-69 se sont élevés à un total de $148,-329,000, soit une moyenne de $7.06 par tête d'habitant.

Dans son rapport pour l'année 1967-68, la société d'Etat avait fait remarquer que les 1,500 heures spéciales consacrées, aussi bien à la radio qu'à la télévision, pour couvrir les fêtes du centenaire et Expo 67, avaient fait monter les frais de fonctionnement de $3,921,498. Or, en 1968-69, les dépenses ont quand même augmenté par rapport à l'année précédente, bien que l'on ne pût plus parler de fêtes du centenaire ni d'Expo-67.

Evénements 1968-69

Cependant, l'année 1968-69 n'a pas manqué d'événements d'une importance exceptionnelle, que Radio-Canada a dû couvrir. En effet, le rapport cite, entre autres, le congrès de la direction du parti libéral, les élections générales du 25 juin 1968, l'élection présidentielle aux Etats-Unis et les trois jours de la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale qui s'est tenue à Ottawa.

D'autre part, précise le rapport, Radio-Canada a installé au cours de l'année fiscale sous étude, 17 nouveaux postes émetteurs de télévision et 31 nouveaux postes de radio.

Pour l'année 1969-70, elle se propose d'installer 28 nouveaux postes émetteurs de télévision et 28 nouveaux postes émetteurs de radio.

## Les voitures augmentent 3 fois plus que la population

Le Bureau fédéral de la statistique vient de révéler que le taux d'accroissement des achats de voitures au Canada dépasse un peu plus de trois fois le taux de croissance de la population. A la fin de 1968, il y avait 29 voitures de promenade en moyenne par groupe de 100 citoyens comparativement à 28 voitures en 1967. Un relevé préliminaire indique que le nombre d'enregistrements de voitures est passé de 5,865,-738 en 1967 à 6,159,573 en 1968, soit une augmentation de plus de 5 pour cent.

Dans le même laps de temps, la population canadienne est passée de 20,630,000 à 20,940,000 soit une augmentation de l'ordre de 1-1/2 pour cent.

## La décision du CCQ de diminuer sa cotisation au CCC n'a rien à voir avec le séparatisme

CARAQUET - La décision du Conseil de la Coopération du Québec (CCQ) de diminuer sa cotisation au Congrès canadien de la Coopération (CCC) n'est qu'une façon de remettre en cause les objectifs du CCC, et je ne voudrais pas que l'attitude de CCQ soit perçue comme le jugement sur le passé, ni d'un geste qui s'appuie sur des motifs qui puissent s'apparenter avec le séparatisme", a déclaré le directeur général du CCQ, M. Yvon Deneau, sur une question de privilège à l'ouverture d'un colloque sur l'existence actuelle du CCC, au cours de la réunion annuelle du groupe à Caraquet.

Selon le budget présenté à la réunion, le CCQ envisage de payer une cotisation de $5,000 durant l'exercice 1969-70, comparativement à $69,000 l'an dernier. Le colloque qui portait sur le thème: "Les motifs qui ont présidé à la naissance du CCC en 1946 sont-ils encore valables en 1969 et quels sont les motifs qui devraient inspirer le CCC", devait démarrer à la suite de l'exposé de M. René Paré, président de la Société des Artisans et de la Société de Financements du Québec.

Dans son exposé, M. Paré avait déclaré que c'était grâce à l'initiative du CCQ que le CCC avait pu être fondé en 1946. Aujourd'hui les Québécois n'ont pas le droit de le laisser tomber.

"Je m'explique en disant que je n'ai pas prisé que, dans son dernier budget, le conseil du Québec ait diminué sa cotisation au CCC. Je considère que ce n'est pas juste. A mon avis, même un séparatiste ne pourrait trouver convenable une pareille coupure parce que même séparé, et quoi qu'on en dise, le Québec devra aider et aidera ces minorités. Il ne pourra s'en empêcher. A plus forte raison, les coopérateurs du Québec doivent-ils aider les autres coopérateurs du Canada; c'est l'essence même de la coopération, avait déclaré M. Paré.

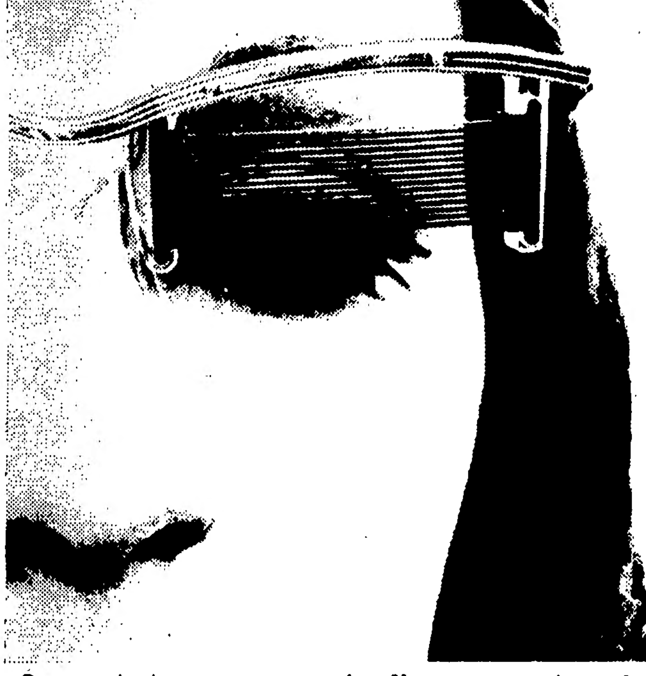
M. Deneau a déclaré qu'il ne s'agit pas d'être séparatiste, mais plutôt de faire un geste pour amener les autres congrès à s'interroger sur l'unité du CCC tel qu'il existe aujourd'hui. "Il nous semble qu'après tant d'années, il est temps que nous nous arrêtions pour réfléchir et c'est le but de notre diminution temporaire de cotisation", a déclaré M. Deneau. Il a ajouté: "Je ne voudrais pas que l'attitude du CCQ soit perçue comme un jugement sur le passé, mais plutôt comme une action qui se veut expectative de l'avenir", a-t-il poursuivi.

Il a toutefois noté que le geste ne signifie pas que le CCQ veuille divorcer complètement du CCC. "Je crois que nous avons bien prouvé notre bonne foi alors que nous aurions pu nous affilier directement à l'Alliance coopérative internationale à un coût bien moindre, mais nous avons voulu rester avec le CCC pour conserver le concept parallèle avec la Coop Union of Canada CUC", a-t-il ajouté.

Interrogé par M. Richard Savoie, de Caraquet, sur les objectifs que la CCQ voudrait voir définis plus clairement pour revenir sur sa décision, M. Deneau a souligné: "Si nous avions la réponse, il y aurait probablement longtemps que nous aurions collaboré à l'appliquer. On ne l'a pas".

## NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
JOUSSARD: M. Léon Claveau
LAC LA BICHE: Mme Adélard Durocher
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
LAFOND: Mme A. Théroux
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
MALLAIG: Mme Jeannine Amyot
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
PLAMONDON: Mme Jean Ménard
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
STE-LINA: Mme Marcel Mahé
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon



On aura tout vu... ou presque! - Non, ce ne sont pas des stores vénitiens, mais plutôt le dernier cri en fait de lunettes contre les rayons du soleil, inventées par un optométriste de Amsterdam. Faites d'étroites bandes de métal, on les dit excellentes contre la lumière solaire et tout aussi efficaces pour la conduite automobile, la nuit; elles ont aussi un autre avantage, elles ne se détaillent qu'à $10.00 la paire.




## "...un bond de géant pour l'humanité"

Les yeux rivés sur leurs écrans de télévision, le souffle coupé et en croyant à peine leurs yeux, plusieurs millions (500, dit-on) de téléspectateurs aux quatre coins du monde ont pu suivre dimanche dernier les péripéties du vol Apollo 11, l'alunissage en douceur du module lunaire "Eagle" et le débarquement dramatique de ses deux occupants, Neil Armstrong et Edwin Aldrin sur notre satellite naturel.

Moments historiques que nous sommes fortunés d'avoir vécus, merveille de la télévision à son meilleur, merveille du développement presque incroyable de la technique des hommes, merveilleuse épopée de nos temps modernes et réalisation d'un rêve dont la formulation première doit se perdre dans la nuit des temps.

La lune conquise, qu'en fera-t-on? C'est là toute la question. Le premier moment de légitime fierté passé, quelle orientation donnera-t-on à son exploitation, à son utilisation?

Fort heureusement, et même s'ils en tireront forcément le maximum de gloire et de bénéfices immédiats, les Américains ont voulu fouler le sol lunaire "dans un esprit pacifique et au nom de toute l'humanité". Ce geste de leur part peut n'être que symbolique, mais d'un symbolisme qui n'en conserve pas moins une valeur certaine dans le contexte des problèmes et des maux qui nous affligent sur notre propre planète.

L'enthousiasme est grand devant ce dépassement à nul autre pareil de l'homme. Mais aura-t-il ses lendemains?

Demain sera demain, avec ses guerres, ses haines, ses jalousies. La conquête de la lune n'aura pas fait cesser la tension au Moyen-Orient; aux Etats-Unis même, elle n'aura pas fait cesser les problèmes raciaux, la pauvreté, la décadence des moeurs. Elle n'aura pas fait cesser la guerre du Vietnam.

La lune n'aura pas - et ne pourra jamais changer - notre condition d'hommes; nous pourrons, si nous le voulons bien, la contaminer de nos propres tares et en faire le lieu commun de nos égoïsmes et de nos folies.

Nous pourrons également, en y mettant les sacrifices et le prix, en faire un catalyseur de bonne foi, de bonne volonté, de sincérité, de paix et d'amour entre tous les peuples de la terre. Alors aurons-nous fait, comme l'a dit Neil Armstrong en y mettant le pied, "un bond de géant pour l'humanité".

Jean-Maurice OLIVIER

## Le général Jean-Victor Allard à sa retraite en octobre 1969

par John BEST

Le général Jean-Victor Allard verra bientôt la fin de son mandat à la direction de l'Etat-major de l'armée canadienne, après une longue carrière militaire.

Il espère cependant rester au poste assez longtemps pour voir à ce que les Forces armées soient en bonne position en prévision des années 1970.

Il a promis au ministre de la Défense nationale, Léo Cadieux, de conserver son mandat aussi longtemps qu'il faudra pour bien établir le nouveau statut des Forces armées.

"Ensuite, je me retirerai avec joie", a confié en interview le général, dont la carrière militaire de 33 ans a atteint son sommet il y a deux ans par sa nomination au poste de Premier soldat du pays.

Le général Allard, âgé de 56 ans, aura droit à la retraite en octobre, mais comme sa nomination relève du Conseil privé, il pourrait poursuivre son mandat aussi longtemps que le désirera le Gouvernement.

Il y a quelques mois, il a acheté une maison à Ste-Adèle, dans les Laurentides, et espère quitter le service militaire pour assumer un poste dans un bureau d'administration de compagnie à Montréal. Déjà deux offres lui ont été faites en ce sens.

Récemment, le gouvernement du Québec lui a offert le poste d'agent général de la province à New York, mais il doute que sa femme, qui ne se porte pas très bien, soit capable de se plier aux exigences sociales attachées à l'emploi.

### Incertitude

Le général est incertain de son sort lorsque son mandat prendra fin, mais il donne l'impression de ne pas avoir à trop s'en faire de ce côté-là.

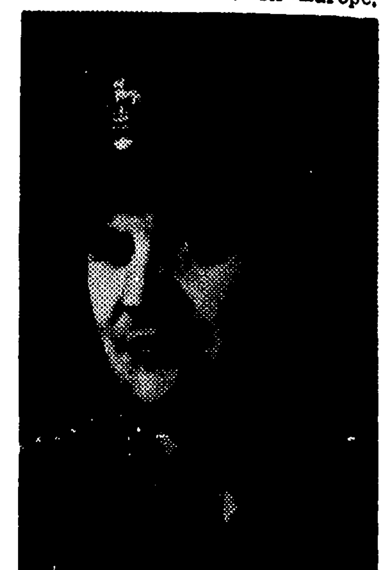
Parfois au centre de la controverse, le général Allard n'a jamais caché sa position sur le rôle du Canada dans le système occidental de défense et sur le maintien d'un fort statut militaire, questions que le cabinet Trudeau étudie depuis près d'un an.

Il considère que le Canada devrait demeurer fidèle à ses alliances et résister à la tentation d'épargner de l'argent en réduisant massivement ses Forces armées.

Plusieurs observateurs de la scène fédérale accordent au général Allard et à M. Cadieux le crédit d'avoir empêché l'effondrement moral de l'armée, en soutenant la cause militaire contre ses détracteurs durant la période de réévaluation amenée par la revision de la politique extérieure et de défense du Gouvernement.

L'incertitude causée par cette revision, qui suivait de près la controverse de l'unification des Forces armées il y a quelques années, n'a pas été sans émouvoir les militaires canadiens de carrière.

Ces dernières semaines, le général Allard et M. Cadieux se sont exprimés, de plus en plus, comme des hommes qui ont remporté une grande victoire après avoir perdu une bataille préliminaire dans la décision du gouvernement de réduire les forces canadiennes en Europe.



Le général Allard s'occupe présentement de la disposition finale de l'armée au pays et à l'étranger et s'est donné pour tâche de garder le niveau de l'armée aussi élevé que possible, en tenant compte des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement et d'autres limitations financières occasionnées par le besoin constant d'équipement renouvelé.

Bien que les militaires soient d'ordinaire très discrets dans leurs déclarations publiques, le général Allard se laisse fréquemment aller à des commentaires vigoureux touchant les Forces armées.

Le général Allard est le premier Canadien français à occuper le plus haut poste de défense au Canada.

Né le 12 juin 1913, à Ste-Monique, au Québec, il est entré dans la milice en 1933. Durant la Deuxième Guerre mondiale, il a commandé le Royal 22e régiment en Italie et la sixième brigade canadienne d'infanterie aux Pays-Bas.

De 1945 à 1948, il a été attaché militaire à l'ambassade canadienne à Moscou.

Il a commandé la brigade canadienne d'infanterie durant 14 mois en Corée et représenté le Canada à la signature de la trêve de Panmunjon, en 1953.

Il a été décoré, entre autres, de l'ordre de l'empire britannique, du Lion de bronze des Pays-Bas, de la Croix de guerre avec palme, et il a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Son service en Corée lui a valu la Légion du mérite du président Eisenhower.

## Dépotoir spatial

COLORADO SPRINGS - Dans le catalogue des satellites artificiels que tient à jour le Commandement de défense aérospatiale américain U.S. Aerospace Defense Command, dont le centre est situé près de Colorado Springs, dans la chaîne des Cheyennes, Apollo-11 a reçu le numéro 4039 aussitôt après son lancement dans l'espace. La fusée qui s'est séparée de la cabine-mère pour rentrer en orbite solaire est devenu "objet 4040".

Le train spatial d'Apollo-11 fait maintenant parti des 1,743 objets fabriqués sur terre et qui se trouvent dans l'espace actuellement.

Des 4,039 objets lancés dans l'espace, les autres ont ou bien rentré sur terre ou bien se sont consumés au moment de leur rentrée dans l'atmosphère terrestre. Le centre de Colorado Springs maintient à jour le fichier des satellites artificiels grâce à son réseau de détection.

## Le père d'Apollo II

WASHINGTON - L'Association internationale des pilotes de ligne a tenu à reppeler au monde entier que l'astronautique était redevable à M. Robert Goddard de ses progrès actuels.

Pionnier de l'aéronautique, puis des fusées, M. Robert Goddard a permis, souligne l'association, non seulement la réalisation de la première traversée transatlantique en solo de Charles Lindberg, mais aussi tous les vols spatiaux.

"Si la N.A.S.A. est la mère d'Apollo 11 déclare l'Association internationale des pilotes de ligne, Robert Goddard en est le père".

## La natalité en baisse au Canada

OTTAWA - Le taux de natalité au Canada l'an dernier a été le plus bas dans l'histoire du pays, avec une proportion de 17.6 naissances par 1,000 de population.

Le nombre des naissances au pays l'an dernier a baissé à 364,310, soit son plus bas niveau depuis 1948.

Le Bureau fédéral de la statistique précise que le taux de natalité au Canada en 1967 avait été légèrement plus élevé que l'an dernier, soit de 18.2 par 1,000 de population, ou un total de 370,894 naissances.

Les seules provinces où il y a eu plus de naissances l'an dernier qu'en 1967 sont la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le plus bas taux de natalité a été enregistré dans la province de Québec, où il a été de 16.3 par 1,000 de population. Le plus élevé a été enregistré à Terre-Neuve, où il a été de 25.3. Dans le Québec, en 1967 le taux de natalité avait été de 17.3 alors qu'il avait été de 25.7 à Terre-Neuve.

### Les Maritimes

Le taux de natalité dans l'Ile-du-Prince-Edouard est passé de 18.8 à 19.1, cependant que celui de la Nouvelle-Ecosse a fléchi de 18.9 à 18.1. Au Nouveau-Brunswick, on a enregistré une baisse de 19.9 à 18.6.

En Ontario, on a enregistré un fléchissement de 17.8 à 17.3, cependant qu'au Manitoba, le taux de natalité est passé de 17.8 à 17.9, alors que celui de la Saskatchewan est monté de 18.8 à 19. En Alberta, on a enregistré une baisse de 20.6 à 19.8, cependant qu'en Colombie-Britannique, on en a enregistré une hausse de 16.9 à 17.8.

**le franco-albertain**

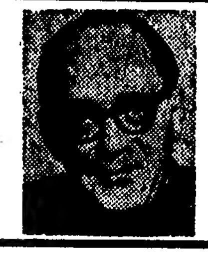
Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuses et nationales, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

# réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



## Ce fameux "système romain"

La retentissante entrevue donnée par le cardinal Suenens aux I.C.I. sur l'urgence de liquider le "système romain" dans l'Eglise n'a pas été un geste fortuit: selon toute vraisemblance, il a été posé lucidement, après réflexion, arrivant à point nommé, quelques semaines avant le Synode des Evêques à Rome. Il devrait, en principe, alerter ces derniers afin que le Synode accélère une liquidation, amorcée par Paul VI non sans un certain courage mais trop petitement, eu égard aux immenses espérances allumées par Vatican II. Je ne dis pas que la faute en soit à Paul VI. La résistance est grande dans le "milieu". Et je ne dis pas non plus qu'il s'agisse là de mauvaise volonté consciente. La gravité des conditionnements historiques est énorme: n'oublions pas que ce fameux "système romain", inauguré avec le tournant constantinien, s'est imposé à l'Eglise latine depuis le haut Moyen Age. Il est caractérisé par un souci de centralisme, de juridisme liturgique, théologique et administratif, d'autoritarisme, d'absolutisme et d'impérialisme, dans la curie romaine. Celle-ci s'est ainsi substituée, en pratique, à la compétence des évêques résidentiels quand elle n'affectait pas de se donner les gants de la primauté pontificale. C'est ce qui faisait dire à un évêque, au cours de Vatican II: "Je ne crains pas Pierre; je crains le secrétariat de Pierre".

Personne ne met en doute, et le Cardinal Suenens l'a bien souligné, la primauté du pape; mais tous ceux qui souhaitent voir l'Eglise aussi parfaitement intégrée que possible au monde du XXIe siècle s'impatientent devant certains attardements préconciliaires. Particulièrement en ce qui a trait à l'exercice collégial de l'autorité dans l'Eglise. Au milieu d'une histoire humaine qui s'accélère, l'Evangile a moins que jamais raison de marquer le pas.

Le cardinal Jean Daniélou, c'était prévu, n'a pas tardé à marquer son désaccord avec les propos du cardinal Suenens. Il l'a fait en nous servant quelques aphorismes généralement admis comme, par exemple, l'origine divine de l'autorité dans l'Eglise, et en gauchissant le projet du cardinal Suenens: ce qui frisait la malhonnêteté. Pas une seconde, le cardinal Suenens n'a suggéré d'opposer la collégialité épiscopale à l'infaillibilité personnelle de l'évêque de Rome. Au contraire. Et ceux qui tentent de solliciter dans ce sens les propos de Suenens rendent à leur insu, un mauvais service au pape lui-même. Aucun épiscopat national ne caresse même la velléité de rééditer les grands schismes de l'Histoire; ils ont coûté assez cher à l'Evangile. Mais il est sûr qu'une bonne partie de la crise de crédibilité que connaît actuellement l'Eglise se résorbera dans la mesure où l'évêque de Rome pourra se mettre presque quotidiennement à l'écoute de l'Eglise universelle par le truchement d'une Eglise implicitement et de façon permanente conciliaire.

C'est assez dire la tenace espérance qu'il faut mettre dans la rencontre synodale de Rome, l'automne prochain. Elle ne pourra faire l'économie d'un affrontement feutré avec le "système romain": ce qui n'a rien à voir ni avec la personne vénérée du pape ni même avec la bonne volonté globale, chez les chevilles ouvrières du système. Ce qui n'empêche pas, encore une fois, en tout bien tout honneur, le jeu substil de l'anesthésie générale. C'est pour en prémunir que le cardinal Suenens a donné cette entrevue "historique"; on pourra dire contre lui pis que pendre, il n'en reste pas moins qu'avec un peu de recul on sera forcé d'admettre et son courage tranquille et l'opportunité de son geste. Il recèle, malgré tout, un amour de l'Eglise et, plus particulièrement du Christ, puisque l'Eglise n'est, en définitive, que le sacrement du Christ.

Sur un autre registre, Hans Kung publiait, l'an dernier, un ouvrage, sur l'avenir de l'Eglise, intitulé: Etre vrai. (Editions Desclée de Brouwer): Il s'y montre sévère et, à la fois, plein d'optimisme. C'est vrai que, dans notre monde d'aujourd'hui, on dépiste une exigence d'authenticité en quelque sorte inédite. Je pense, ici, aux jeunes qui sont, là-dessus, en progrès sur nous: ils ne sont pas toujours logiques avec eux-mêmes, bien sûr, mais chez les meilleurs, on découvre une intolérance presque viscérale à l'égard de tout ce qui ne sonne pas dur comme acier. Ils sont en bonne compagnie avec le Christ qui n'a monté ses rares colères que contre les faux-semblants, même élégants. L'Eglise, d'aujourd'hui et de demain, pour conserver ou retrouver l'audience des chrétiens, devra être vraie, bord en bord. C'est à quoi s'est montré sensible un cardinal Suenens.

La Presse, 12-7-69





Bien que, selon ses propres termes, "il ne puisse rien garantir à personne", le ministre du Commerce canadien Jean-Luc Pépin espère qu'en vertu d'une nouvelle entente sur le prix du blé, l'on a pu éviter une véritable catastrophe dans ce secteur du commerce mondial. En vertu des changements - et peut-être avec l'aide de subsides gouvernementaux aux fermiers - il semble que notre pays pourra baisser son prix de vente et ainsi mieux concurrencer la France et l'Australie qui en ont déjà fait autant.

## Recensement d'essai dans trois villes

OTTAWA - Le Bureau fédéral de la statistique a fait savoir qu'un recensement spécial d'essai aura lieu dans trois agglomérations du Canada le 30 septembre, en vue du recensement national de 1971.

Ces trois agglomérations sont Sherbrooke, au Québec, St. Catharines, en Ontario et Souris, au Manitoba.

Depuis le recensement de 1966, le BFS a mis au point de nouvelles méthodes tant dans le domaine de la collecte que du traitement des données. On veut maintenant les rassembler à l'occasion de ce recensement.

On a choisi les trois agglomérations de Sherbrooke, St. Catharines et Souris parce qu'elles offrent une image représentative de la diversité de la structure géographique, économique et sociale du Canada.

Tous les chefs de famille de ces agglomérations recevront pour le 26 septembre un questionnaire qu'ils devront remplir et retourner le dernier jour du mois.

Les temps sont révolus où l'agent recenseur inscrivait sur les questionnaires les réponses du chef de famille. On a adopté une nouvelle méthode, celle de l'auto-recensement, par laquelle les agents recenseurs remettent le questionnaire au chef de famille qui doit le remplir lui-même pour le 30 septembre.

## Le Vatican prêt à une révision du concordat

CITE DU VATICAN - Le Saint-Siège est disposé à se prêter à une révision du concordat avec l'Italie.

Le pape l'a confirmé dans un discours qu'il a prononcé en recevant le nouvel ambassadeur d'Italie, M. Gianfranco Pompei pour la remise de ses lettres de créance.

"L'équilibre entre l'Eglise et l'Etat italien doit être maintenu pour les bienfaits qu'il apporte indubitablement à la paix intérieure des consciences et à la tranquillité des rapports sociaux, a dit Paul VI.

Nous ne nous dissimulons pas que le dialogue entre le Saint-Siège et l'Italie, auquel il a été fait allusion, est un dialogue délicat. A ce sujet, nous avons fait savoir que nous ne refusons pas d'examiner la possibilité et la convenance de reconsidérer, d'un commun accord, certaines clauses du concordat en vue d'une révision éventuelle, qui soit le résultat d'un accord bilatéral.

Cela sans préjudice des garanties constitutionnelles assurées au pacte de Latran, dans le cadre juridique de l'Etat italien".

## Paul VI annonce une discipline adoucie

CITE DU VATICAN - "Notre temps réclame la liberté", tel a été le thème du discours que Paul VI a prononcé à Saint-Pierre, lors d'une audience générale hebdomadaire accordée aux pèlerins venus du monde entier.

Mais, a tenu à souligner le souverain pontife "il ne faut pas confondre la liberté avec l'indifférence idéologique et religieuse, et encore moins avec l'individualisme en tant que système ou avec l'irresponsabilité, le caprice et l'anarchie".

Après avoir ajouté qu'il y aurait d'autres distinctions à faire sur le mot "Révolution", mot à la mode qui semble en étroite parenté avec celui de liberté, Paul VI a exalté celle-ci "considérée d'abord dans son sens humain et rationnel comme autodétermination et comme libre-arbitre".

"Le concile n'a pas du tout découvert ou inventé la liberté, a poursuivi le Saint-Père, il en a revendiqué les droits inaliénables à la conscience personnelle et il a proclamé ces droits pour tous dans le cadre de la société civile".

Poursuivant son analyse de la notion de liberté dans la société contemporaine et dans l'Eglise, Paul VI a dit: "Nous allons avoir une période de plus grande liberté dans la vie de l'Eglise et, par conséquent pour chacun de ses fils. Cette liberté signifiera moins d'obligations légales et moins d'inhibitions intérieures. La discipline formelle sera réduite, tout arbitraire sera aboli, ainsi que toute intolérance, tout absolutisme.

## Faire du tourisme un temps de salut

CITE DU VATICAN - "Les experts prévoient que l'humanité de demain (si la haine et les guerres n'ensanglantent pas le monde) pourra jouir d'une plus grande quantité de temps libre dont le tourisme constitue une importante composante. D'où la nécessité pour les pasteurs et pour tous les chrétiens de s'employer à faire en sorte que le temps de tourisme se transforme en un temps de salut".

Ainsi s'exprime le Directoire pour la pastorale du tourisme qui paraît dans le journal officiel du Saint-Siège.

Le document, élaboré par la Congrégation pour le clergé et dont le pape avait annoncé le 13 juin la publication, se propose d'aider les évêques intéressés à la pastorale du tourisme en leur fournissant des indications sur la base desquelles les conférences épiscopales nationales pourront publier leurs propres directoires fondés sur les caractéristiques particulières du tourisme dans leurs pays respectifs.

Le texte se compose de deux parties dont l'une, doctrinale, s'inspire des documents du concile, et l'autre, de caractère pastoral, se fonde sur les expériences faites dans plusieurs pays.

Le document souligne notamment que "le développement croissant du tourisme et les transformations qui s'ensuivent (...) à prendre, en temps voulu, des mesures adéquates au profit aussi bien de ceux qui voyagent que de ceux qui tirent du tourisme leurs moyens d'existence".

PAROLE DE DIEU
PAROLES DE VIE

Le récit des infidélités des Hébreux au désert de Sinaï a été écrit pour nous instruire. Dieu nous met debout; mais il faut prendre garde de tomber. Aucune tentation ne dépasse la mesure de l'homme.

(D'après 1 Cor 10, 11-13)

Les exigences de l'Evangile ne nous permettent jamais d'accuser Dieu d'en trop demander. Le mal n'est pas d'être tenté, d'être obligé de lutter, mais de "profaner la maison de Dieu" en ne croyant plus à son amour.

Texte et commentaire: SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

# HORAIRE DE MESSES

**Au service des Canadiens français à Edmonton**

**IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —**
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

**SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —**
6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

**SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue —**
9h.30 — 11h.00

**SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9610 - 165e rue**
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

**CENTRE d'INFORMATION**
C.P. 1240 St-Paul, Alta
Téléphone 645-3649
Livres de bibliothèques, Ouvrages religieux, Articles religieux, Disques

# Le SUCO: un moyen pour nos jeunes de servir le tiers-monde

La meilleure façon pour le Canada de se créer des sympathies dans les pays en voie de développement n'est pas l'assistance pure et simple mais l'association - grâce à des organismes comme le Service universitaires canadien outre-mer.

Depuis sept ans, quelque 2,000 jeunes Canadiens sont allés servir - et se former aussi - dans les pays du tiers-monde. Ces volontaires possèdent les qualifications spéciales dont les nations qui luttent pour leur existence ont grand besoin et qu'elles ne peuvent encore trouver chez elles. Ainsi, Paul Duchesne, expert comptable, a formé un conseiller municipal tanzanien à la gestion des finances de sa ville; Madeleine Bohémier est infirmière à Bogota, Colombie; Marc Champeau a été professeur au Ruanda et François Asselin animateur de loisirs à Lai, au Tchad; Albert Denov, urbaniste, a travaillé au plan directeur de Dar es Salaam, Tanzanie, tandis que sa femme y occupait un poste de bibliothécaire.

Le SUCO prépare ses volontaires à partager les conditions de travail et la manière de vivre de la population locale et à se contenter des mêmes salaires. Fondé le 6 juin 1961 par plusieurs groupes universitaires s'occupant d'aide à l'étranger, il reste un organisme privé malgré une récente subvention annuelle d'un peu plus de $2 millions fournie par l'Agence canadienne de développement international. D'autres subventions de $800,000 en argent, biens et services proviennent de sources privées.

Contrairement aux membres d'autres corps de volontaires, souvent constitués en équipes sous la surveillance de responsables, les volontaires de SUCO sont engagés à titre individuel pour deux ans par les gouvernements ou les institutions des pays en voie de développement. Ainsi, c'est le pays hôte qui a sous sa pleine autorité les personnes et les tâches entreprises et qui en assume la charge financière afférente.

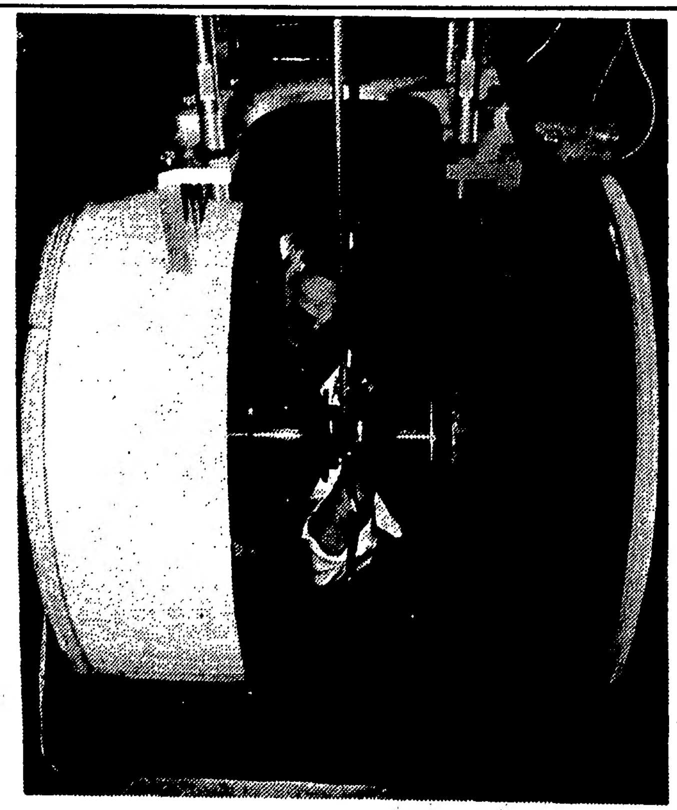
Comme volontaires, le SUCO ne recherche pas les sentimentaux ayant le goût du sacrifice. "Nous fournissons aux jeunes, explique le secrétaire général, un moyen pratique de canaliser le sentiment de malaise qu'ils éprouvent devant le monde actuel. On ne peut pas fermer les yeux sur le fait que 18% de la population mondiale possède 80% des richesses du globe. Cela nous préoccupe, pas uniquement pour des motifs généreux, mais pour des raisons tout à fait réalistes".

Le Canada est considéré généralement comme une puissance neutre située entre les deux grands blocs mondiaux, ce qui permet aux pays assistés d'accepter l'aide de SUCO sans s'engager politiquement. La Zambie, à peine sortie d'un long et âpre combat pour l'indépendance et l'égalité raciale, lui fait bon accueil alors que les membres du Corps de la paix américain n'y sont pas admis.

Le SUCO étend notamment son action aux pays francophones d'Afrique et, cette année, il a commencé à collaborer directement avec la France, à laquelle ces pays devenus indépendants continuent de s'adresser. "Il existe une large coopération entre la France et ses anciennes colonies, dit M. Jean-H. Guilmette, chef du secteur national du SUCO. Et c'est à nous que l'on fait appel pour les emplois auxquels la France n'est pas à même de pourvoir".

Les pays en voie de développement ont besoin d'hommes et de femmes qui les aident à aller de l'avant par leurs propres moyens. Le travail en commun apprend aux volontaires et à leurs hôtes que, selon le mot d'un des bénévoles, "apprendre aux autres à s'aider eux-mêmes demande une générosité d'une qualité toute particulière".


La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre



Chercheur des laboratoires Northern Electric vu entre les deux pôles d'un électro-aimant géant dont la force est au moins 22 000 fois plus grande que celle du champ magnétique à la surface de la terre. Cet électro-aimant sert au développement des composants de haute technicité utilisés dans le domaine des systèmes de télécommunications.

# ORIENTATION FAMILIALE

Monsieur, savez-vous...

Test:
1. Est-ce que je sais exactement le prix d'une pinte de lait?
2. M'arrive-t-il souvent d'éviter une discussion d'argent avec ma femme, ou de l'écouter distraitement?
3. Quand ta femme revient du magasin, a-t-elle l'impression de "comparaître" devant un juge?
4. Est-ce que je sais combien ça coûterait de faire laver "en-dehors" (buanderie, "speed-wash", etc...)?
5. Quand ma femme annonce qu'elle a besoin de souliers, suis-je toujours surpris?
6. Si je fais des "commissions" est-ce que je suis attentivement la liste d'achats qu'elle m'a donnée?
7. Ton épouse sait-elle exactement combien tu gagnes?
8. Sais-tu à quel montant s'élève le compte des groceries?

Cher ami, si tu as répondu oui aux questions 1, 4, 6, 7, 8 et non aux questions 2, 3, 5, tu mérites des félicitations. Tu es un modèle, discutes-en avec Madame en un tour de main tu seras une perfection...

Si tu as répondu oui aux questions 6, 7, 8 et non aux questions 1, 2, 4 et 5 tu mérites des félicitations, mais attention tu oublies des détails. Ta femme souffre peut-être un peu de ton indifférence devant les petites choses de la vie.

Si tu as répondu oui aux questions 2, 3, 5 et non aux questions 1, 4, 6, 7, 8 tu es dans une situation difficile. Arme-toi de courage pour t'améliorer. Il est temps que tu y penses...

Et toi, si tes réponses ne sont pas selon ce qui est mentionné plus haut, tu es un cas particulier. Ta femme doit être heureuse d'avoir un mari pas comme les autres. Elle seule, peut dire si tu as atteint la perfection...

A la semaine prochaine...

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation Familiale
Dist. Mun. de Smoky River.

# BEAUMONT

M. et Mme Paul-Emile Bérubé sont revenus de leur voyage au Yukon où ils ont visité leurs fils Euclide et Gérald. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Laurent Goudreau.

Pour leur part, M. et Mme Hervé Bérubé sont partis pour un voyage dans le sud des Etats-Unis.

*****

Sincères félicitations à M. et Mme Roland Demers à la suite de la naissance d'un fils le 29 juin dernier.

*****

Cordiale bienvenue à Sr Béatrice qui nous revient pour enseigner ici en septembre. Sr Béatrice est une de nos premières religieuses au village et nombreux sont ceux qui se souviennent encore de son très grand dévouement un certain hiver alors qu'il y avait eu épidémie de rougeole. Elle s'était alors occupée presque nuit et jour à soigner les enfants.

*****

Nous vous rappelons quelques services que peut vous fournir notre Caisse Populaire: service de chèques, ouverture régulière, intérêt de 7% sur vos dépôts, assurance-vie sur les prêts, et sur l'argent déposé, gratuitement. Pourquoi ne pas en profiter?

# Marie-Reine

M. et Mme Wilfrid Rodrigue, MM. Réal Rodrigue et Fortunat Levasseur sont revenus d'un voyage au Québec où ils ont visité parents et amis.

*****

M. et Mme Ernest Laftres et leur fils Roland se sont rendus en Saskatchewan où ils visitèrent parents et amis.

M. et Mme Michel Cyr et leur fillette sont présentement en voyage à Blind River, Ont., chez les parents de Michel.

M. et Mme Gérard Pedneault et leurs cinq enfants visitent présentement leurs parents dans le Québec.

M. Onésime Lepage est lui aussi en visite dans cette province; il s'y est rendu pour assister au mariage de son frère, Marc-Aurèle, le 12 juillet dernier.

D'autre part, M. et Mme Marc-Henri Chabot de Montréal visitent actuellement la famille Jules Chabot. Marc-Henri fait parti de la Gendarmerie Royale, détachement de Montréal et il est le fils de M. et Mme Jules Chabot.

M. et Mme Roland Belzile et leur garçonnet de Sudbury, Ont. ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme Fénélon Belzile ainsi que dans les autres familles Belzile. M. et Mme Denis Rivard et leur fils de Spirit River ont aussi rendu visite à leurs parents, M. et Mme F. Belzile et leur famille.

Le Frère Venant Caron du Collège de Matane, Qué. est demeuré quelque temps dans la famille de M. et Mme Fortunat Levasseur. Le Frère Caron est l'oncle de Mme Levasseur.

*****

M. Rosaire Gendron se remet assez bien de l'accident qu'il a subi alors qu'il travaillait à Grande Cache. Après deux semaines d'hospitalisation à l'hôpital Universitaire d'Edmonton, il est présentement en convalescence chez lui. Nous lui souhaitons un complet rétablissement, ainsi qu'à Mme Georges Belzile, présentement hospitalisée à Peace River.

*****

Le 11 juillet fut célébré à Peace River le mariage de Mlle Diane Desbiens, fille de M. et Mme Philippe Desbiens de notre paroisse à M. Jim Young de Peace River.

Le 12 avait lieu à St-Germain, Qué., le mariage de M. Marc-Aurèle Lepage de notre paroisse à Mlle Lucie Michaud.

Tous nos voeux de bonheur à ces deux jeunes couples.

*****

Le 13 juillet fut baptisée Marie Lynn, premier enfant de M. et Mme Rosaire Desbiens, et née le 6 du même mois. Parrain et marraine, M. Robert Forget et Mlle Carmen Forget, oncle et tante de l'enfant. Sincères félicitations aux heureux parents.

# FALHER

Le 5 juillet dernier eut lieu le mariage de Mlle Marie-Renée Monfette à M. Laurent Lemire. Ce fut un beau mariage et une belle réception auxquels assistèrent de nombreux parents et amis.

Le 12 juillet eut lieu le mariage de M. Richard Aubin à Mlle Mary Lynne Cox. Après la cérémonie, parents et amis se rendirent à l'arène de Falher pour la réception et la danse.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces deux jeunes couples.

*****

Parmi nos nombreux visiteurs à Falher ces dernières semaines:

Mme Irène Campeau de Butte, Montana, qui rendait visite à sa cousine, Mme Lilian Johnson;

M. et Mme Eugène Blouin, venus pour le mariage de M. Lemire et qui visitèrent en même temps leurs amis, M. et Mme Désilets; le Père Quirion qui rendait aussi visite à des amis; Sr André St-Jean et Sr Jacqueline St-Yves d'Edmonton ainsi que Sr Thérèse Vachon de St-Norbert, Man. qui visitaient Mme Lilian Johnson.

*****

Sont d'autre part partis à l'extérieur:

Mme Lauzé qui est partie au Québec en compagnie d'une de ses soeurs; Mlle Yolande L'Abbé, partie à Toronto pour poursuivre ses derniers préparatifs en vue de son départ pour l'Afrique où elle enseignera le français; M. Arthur Rainville jr qui est parti à Edmonton et enfin, Mme Lilian Johnson qui est partie à Ottawa d'où elle repartira en compagnie de sa nièce, Mme Bryan Stripp.

## "La crise du logement"

Partout au pays, il y a crise du logement et ce sont toujours les familles nombreuses qui sont affectées. Or, chaque fois qu'il y a crise du logement quelque part, il se trouve toujours des propriétaires pour exagérer.

Pour leur part, les locataires visés cherchent des moyens pour éviter de se faire manger la laine sur le dos. Et plusieurs s'adressent à l'Etat pour obtenir l'établissement de contrôles sur les loyers ou pour réclamer plus de logements.

L'établissement de contrôles additionnels qui peuvent décourager la propriété n'est pas la véritable solution.

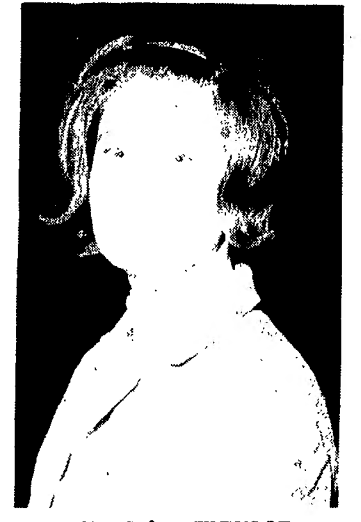
Pour vraiment régler la crise du logement, le gouvernement doit-il jouer au constructeur? Nous en doutons. Ne doit-il pas plutôt faire baisser les taux d'intérêt et s'efforcer d'instaurer d'autres politiques qui inciteront les constructeurs à construire les logements qu'il faut?

# Candidates au titre de "Mlle Fête au Village '69"


Mlle Cécile PROULX


Mlle Rita KRAUSKOPF


Mlle Gertrude LUTZ


Mlle Irène TIEULIE


Mlle Susan HUNTING

## VIMY

Mme Paul St-Arnaud a dû faire un court séjour à l'hôpital Immaculata de Westlock et Mme Albert Sabourin est présentement hospitalisée au même endroit. Meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement à toutes deux.

*****

Raymond et Donald Dechamplain ont participé à l'école de Hockey qui se tenait à St-Paul.

*****

M. et Mme Henri Régimbald sont les heureux parents d'un petit garçon né le 14 juillet dernier; sincères félicitations!

*****

Vingt-sept garçons et filles de Vimy se rendent régulièrement à Vimy pour y suivre des cours de natation.

*****

M. et Mme Ric Renkolm et leur famille de Vancouver visitent présentement M. et Mme Albert St-Arnaud; M. et Mme Louis Burns ainsi que M. et Mme Billy Burns visitent actuellement M. et Mme Jack Burns; M. et Mme George Greenwood et leur famille de Portland, Ore. rendent actuellement visite à la famille François Landry.

M. et Mme Marcel Bernard et leur famille se sont rendus à Peace River et à Prince George, en vacances.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, PER HERJSKOV, également connu sous les noms de PETER SORENSEN ou PETER HERSKOV, domicilié à EDMONTON, dans la province de l'Alberta et HOMME D'AFFAIRES, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de nom suivants:

1. Pour le changement de mon nom en PETER SORENSEN;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de LISE FISCHER HERSKOV en LISE FISCHER SORENSEN;
3. Pour le changement de nom de mes enfants de STEPHEN JAMES HERSKOV en STEPHEN JAMES SORENSEN;
de IAN CHRISTOPHER HERSKOV en IAN CHRISTOPHER SORENSEN;
de MARIANNE HERSKOV en MARIANNE SORENSEN.

P. HERSKOV,
également connu comme
P. SORENSEN.

## ST-JOACHIM

Notre curé, le R.P. Georges Chevrier, o.m.i., sera absent de la paroisse jusqu'au 14 août prochain. Le Père Chevrier est parti au Québec, plus précisément à l'abbaye de St-Benoît-du-Lac où il suivra un cours de Liturgie.

*****

Nous vous rappelons que nos Bingos bi-mensuels se poursuivent même durant la période de vacances d'été. Le prochain aura lieu dimanche prochain



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

### APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e Avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "ROUTE D'ACCES SUNSHINE - PARC NATIONAL DE BANFF, ALBERTA" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 13 août 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue, S.-E., CALGARY, Alberta; 7e étage, Edifice Begg, 1110 rue Georgia ouest, VANCOUVER 5, C.-B.; et ils peuvent être examinés aux Bureaux régionaux de SASKATOON, Saskatchewan; WINNIPEG, Manitoba et aux bureaux du Ministère à BANFF, Alberta et JASPER, Alberta; de même qu'à l'Industrial Construction Centre, 3275 rue Heather, VANCOUVER, C.-B.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef, Services
financiers et administratifs
ED-552

## LEGAL

L'enthousiasme est encore grand cette année pour la "Fête au Village". Nous en sommes rendus à la fin des préparatifs et nous ferons du 26 et 27 juillet deux journées inoubliables. Le déjeuner aux crêpes gratuit sera suivi du défilé après quoi nous nous rendrons tous au terrain de jeux pour le baseball, fer à cheval, gymkana, etc. Les dames vous invitent à la "Cuisine canadienne" où seront servis des crêpes, des tourtières, du café et où vous pourrez rencontrer tous vos amis.

CHFA sera sur les lieux et diffusera une partie du programme. Il y aura aussi quelque chose de nouveau cette année, le "demolition derby" auquel plusieurs de nos jeunes participeront. Il y aura également au "Tea Room" Mme Val qui "tirera au thé" tous les intéressés.

Deux journées à ne pas manquer, les 26 et 27 juillet alors qu'il y aura "Fête au Village".

*****

M. et Mme A. Lavoie sont maintenant déménagés dans leur maison neuve.

M. et Mme Jean-Paul Roy de St-Albert étaient en visite à Legal en compagnie de M. et Mme P.A. St-Pierre de Rimouski.

Mme D. Montpetit est sérieusement malade à l'hôpital de Westlock; nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Mlle Colette St-Jean et M. Roland Bilodeau ont été fêtés à l'occasion de leur prochain mariage.

M. et Mme Jos Nault ont rencontré tous les autres membres de la famille Houle à l'occasion du 50e anniversaire de mariage des parents de Mme Nault, M. et Mme Albert Houle d'Edmonton.

M. et Mme Eric Kooi sont partis récemment pour Tijuana au Mexique et visiteront au passage Disneyland et Los Angeles. Ils reviendront par Vancouver.

M. et Mme Harvey St-Onge sont partis à Beaver Lake en compagnie de leur famille.

*****

Le 12 juillet dernier fut célébré le mariage de Mlle Rogelle Auger à M. Ernest Pelletier. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Dolorès Auger, Leta Folk et Sylvia Auger, accompagnées de MM. Raymond Brisson, Ronald Boisvert et Gaston Parent. Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Léo Boisvert de Montréal, Mlle Leta Folk de San Jose, Californie, M. Ronald Boisvert de Thomas, Man., Mme Judy Bylon de Vancouver, M. et Mme Donald Demers et M. et Mme Bob Hamblin de Calgary. Les jeunes époux sont partis en voyage de noces à Kelowna et Vancouver; à leur retour, ils demeureront à Legal.

## Décorations à trois personnalités

Le Conseil de la vie française a décerné les insignes de la Fidélité française à trois compatriotes qui se sont signalés au service de la culture française au Canada et aux Etats-Unis. Ce sont mademoiselle Cécile Rouleau, de Québec; le R.P. Martial Caron, s.j., de Saint-Boniface, Manitoba; M. Rodolphe Pépin, de Boston, Massachussetts.

Mademoiselle Rouleau est secrétaire de l'Association canadienne d'éducation de langue française depuis la fondation de cet organisme par le Conseil de la vie française en 1947. Elle est bien connue dans les milieux francophones du Canada. Le R. P. Caron a été supérieur du Collège de Saint-Boniface et a consacré sa vie à l'éducation supérieure française au Manitoba. M. Pépin a été organiste à la cathédrale de Saint-Boniface, à celle d'Ottawa puis à Boston où il est maintenant fixé. C'est un artiste et compositeur de réputation internationale.

Mademoiselle Rouleau et M. Pépin seront décorés à Québec cet automne. Le R.P. Caron recevra sa médaille à Saint-Boniface où il vient de fêter ses noces d'or de prêtrise.

## TANGENTE

Au cours d'une assemblée tenue le 17 juillet, les T.V.A. ont formé un groupe aux fins de participation aux plans d'hospitalisation et de la Croix-Bleue; c'est Mme Eveline Purcha qui est en charge de l'organisation. Avis à tous ceux qui veulent joindre ce mouvement.

*****

Plusieurs de nos jeunes se sont rendus au Camp d'été à Shaw Point. L'on y remarque entre autres, parmi les garçons: Gérard Chenard et Jean-Pierre Chenard et, chez les filles: Carmen Fournier, Doris Langlois, Lise Thibault et Lise Sylvestre.

*****

Nous avons cette année deux équipes de balle-molle dans la paroisse, l'une pour le Sud et l'autre pour le Nord. L'on a pu former une ligne avec les équipes de Eaglesham et Wanham. Au cours d'une récente partie, l'équipe du Sud se mesurait à Wanham et ils ont subi une défaite au compte de 4-0. Nous leur souhaitons meilleur succès la prochaine fois.

*****

M. et Mme Lucien Chaput accompagnés de leur fils Phillias sont partis pour un voyage à Maillardville où ils visiteront le frère et la mère de Mme Chaput ainsi que plusieurs frères et soeurs.

M. et Mme Robert Thibault et Mme Germaine Paradis visitent actuellement des parents au Québec, dont un frère à Sorel.

MM. et Mmes Joseph et Philippe Chénard sont partis en voyage au Québec pour y visiter leur nombreuse parenté.

Nous souhaitons un bon voyage et d'agréables vacances à tous.



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

### APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Superviseur des Soumissions, Ministère des Travaux Publics du Canada, 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue s.-e., Calgary 21, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "Extension à l'édifice Core and Sample Storage, Calgary, Alberta" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 14 août 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta;
400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue s.-e., Calgary 21, Alberta;
et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à Saskatoon, Winnipeg et Vancouver et aux bureaux des Construction Association à Edmonton et Calgary.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetagge des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

H.L. Maser,
Superviseur des Soumissions,
District de Calgary.
CAL-8-69/70

**Aux Bahamas**

# Pas besoin d'aspirine, presque pas besoin de médecins... grâce aux plantes médicinales!

NASSAU - Avez-vous déjà entendu parler du momordica, du cuscuta, des euphorbiacées ou du jacaranda? Probablement pas! Aux îles Bahamas, par contre, on connaît tout cela.

Pour se fortifier la colonne vertébrale, terrasser le microbe de la grippe ou pour guérir d'autres maladies, les habitants de ces îles ont fréquemment recours à des plantes médicinales qui poussent à l'état sauvage aux Bahamas.

Dans les localités évoluées, on a la plus haute estime pour la médecine moderne, mais certains Bahamiens, surtout ceux des îles les plus éloignées, ne songeraient pas à consulter un médecin avant d'avoir essayé plusieurs variétés de plantes médicinales. Même dans la capitale, Nassau, il y a de nombreux adeptes de la médecine par les plantes.

Chaque fois qu'il y a une épidémie de grippe, presque tout le monde à Nassau prend du momordica avec une pincée de sel et du jus de lime. Appelée en latin Momordica Charantie, c'est une plante grimpante qui porte de grandes fleurs jaune vif et des gousses de graines orange. L'enveloppe extérieure de ces gousses de forme étrange est mangeable.

Les graines de momordica sont émétiques et la plante se prend également sous forme de tisane contre les rhumes et la fièvre.

Dans les îles éloignées, la population a recours aux remèdes domestiques pour tout -- depuis les blessures superficielles jusqu'à l'hypertension, et cela souvent avec des résultats surprenants.

On prépare presque tous ces médicaments en faisant bouillir les feuilles puis en passant le liquide. Mais on fait également sécher certaines feuilles pour les utiliser en cas d'affections de la peau: blessures, coupures, écorchures ou endolorissement. Parfois, on les attache sur une partie du corps comme un cataplasme.



NASSAU - Tenant une tige d'aloès, dont elle a enlevé l'extérieur, une ménagère bahamienne en extrait la substance gélatineuse qui, appliquée directement sur les brûlures ou les coups de soleil, soulage la douleur.

Le gouvernement des Bahamas a fondé des établissements médicaux dans toutes les principales agglomérations. On y trouve des médecins et des infirmières, mais la population les consulte rarement avant d'avoir essayé les remèdes domestiques qui ont fait leurs preuves à l'usage. Le Bahamien a recours tout d'abord à la grande pharmacie naturelle qu'il trouve tour près de chez lui.

Dans certains pays, on met des pots de fleurs aux fenêtres pour la beauté ou le parfum des fleurs, mais la ménagère bahamienne préfère avoir des pots d'aloès, au cas où elle se brûlerait en faisant la cuisine. En cas de brûlure, elle arrache vite une feuille d'aloès, elle l'entaille et elle applique la substance gélatineuse qu'il y a à l'intérieur sur la brûlure.

Que l'on appelle cela superstition ou vaudou, ces gens dont confiance à leur "médecine", même si parfois le remède est pire que le mal.

L'emploi de ces plantes médicinales ou "simples" est le résultat de l'extrême privation de la population des îles éloignées pour qui, jadis, c'était la seule possibilité. Pour voir un médecin, il fallait faire un trajet de nombreux milles dans une calèche tirée par un cheval ou un âne, ou alors aller en bateau jusqu'à Nassau.

Environ 56 plantes médicinales utilisées aux Bahamas poussent à l'état naturel. Bon nombre de celles qui sont communes à toutes les îles éloignées ont probablement été apportées par le vent, les courants océaniques ou les oiseaux migrateurs. Ces plantes poussent dans les régions boisées inhabitées, sur les plages ou le long des chemins.

Un des fondateurs de la Société des Bahamas, le regretté Bob Hanlon, fut le premier à proposer que l'on fasse l'étude des plantes médicinales des Bahamas, dans l'espoir que l'on découvrirait de nouveaux médicaments. Helen (Mme Leslie) Higgs, énergique assistante sociale de Nassau et spécialiste de la botanique, entreprit cette étude il y a environ six ans.

Mme Higgs a consacré des heures interminables à cette étude et attend actuellement la publication de sa première brochure sur ce sujet. Cet ouvrage de 2,000 mots comprendra 60 reproductions photographiques de ses aquarelles de diverses plantes médicinales.

Malgré sa formation scientifique, Mme Higgs jure par les plantes médicinales. Elle dit que la sauge blanche (Lantana) "m'a guérie de la démangeaison des mains et des avant-bras, qui étaient causée par une allergie aux engrais chimiques. Les conseils et les médicaments prescrits par les médecins ne m'avaient donné aucun résultat. La sauge blanche, infusée dans de l'eau bouillante, puis suivie d'une application de farine roussie, a soulagé la démangeaison intense au bout de 10 minutes".

Le livre de Mme Higgs décrit la Cuscuta Americana en ces termes: "Une plante rampante sans commencement ni fin... une liane parasite... utilisée contre les démangeaisons cutanées; comme bain rafraîchissant contre les boutons de chaleur, contre l'impuissance sexuelle... et, si on l'attache autour de la taille, elle soulage considérablement les maux de dos". La belle-de-jour (Ipomoea Pescaprae) pousse à profusion sur les plages des Bahamas. On l'utilise "pour les soulagement de la tension et de la fatigue chez les femmes".

Le cancer cutané se traite avec l'arbre à cancer (Jacaranda Coerulea), que l'on dit également "bienfaisante pour d'autres affections de la peau". Avant d'appliquer les feuilles, il faut les faire sécher.

Le lait contenu dans la tige d'Euphorbia-Tirucalli, "appliqué sur les verrues, peut les supprimer". Contre l'hypertension, on utilise le fruit de l'arbre à pain (Artocarpus Altilis) et on l'attache également autour de la tête ou sur le front "pour guérir les maux de tête".

Mentionnons en passant que l'arbre à pain a été importé aux Bahamas par le capitaine William Bligh, qui doit sa célébrité à la mutinerie de son bateau, le Bounty. Il avait importé cet arbre des îles du Pacifique au cours du voyage où ses hommes se révoltèrent contre lui.

Le Tournefortia Volubilis est une plante rampante qui s'emploie pour "rétablir la virilité".

Mme Higgs est fermement convaincue de l'efficacité des plantes médicinales et une grande partie de ces renseignements lui ont été communiqués au cours de conversations avec des compatriotes. Mais elle recommande "de ne pas tenter de suivre un de ces traitements avant de demander l'approbation d'un médecin".

## On pense déjà à un véhicule lunaire

HUNTSVILLE (Alabama) - La NASA pense déjà à l'exploration systématique et motorisée de larges étendues du satellite naturel de la terre.

Les autorités du centre spatial de Huntsville (Alabama) dont M. Wernher von Braun, principal responsable des fusées Saturne est le directeur, ont demandé à diverses compagnies travaillant pour la NASA de leur soumettre les plans d'un véhicule lunaire autonome.

La NASA désire que ce véhicule soit beaucoup plus petit qu'une automobile, pèse 180 kilos (400 livres) au maximum, soit monté sur chenilles, ait un moteur électrique, puisse atteindre 32 km (20 milles) à l'heure et soit assez spacieux pour pouvoir transporter deux astronautes et leur équipement.

La NASA désire également que le véhicule soit prêt pour 1971, date à laquelle les cabines Apollo, les modules lunaires et l'équipement de survie des astronautes devraient avoir été améliorés. Date à laquelle également, les missions Apollo, si tout se passe selon les plans, devraient avoir atteint le stade où les "lunautes" pourraient passer jusqu'à quatre heures à l'extérieur de leur module et s'en éloigner de 160 km (100 milles).

La NASA étudie depuis 1964 la possibilité de construire un tel véhicule. La compagnie Grumman, maître d'oeuvre du LM, a d'ores et déjà commencé les premiers travaux de mise au point de maquettes.

## Ce qu'était le "vin de fonds"

Nous trouvons cette anecdote historique dans le Nouveau Larousse Gastronomique.

"M. le président B... donnait à dîner chaque semaine: grande table, grands vins, cuisine d'archevêque et esprit d'académicien du "quarante et unième fauteuil". Un vieux domestique fidèle était chargé de la cave et aussi de présenter les vins aux convives. Il s'acquittait de ce dernier devoir d'un air discret et à la fois digne, ayant des intonations de chatte amoureuse chaque fois qu'il prononçait le nom, le titre de noblesse d'un de ces grands vins, la gloire de la France. Il annonçait surtout avec ferveur un certain vin de fond; quand il disait: "Vin de fond", on sentait qu'il en avait plein la bouche, et le gourmet le moins fervent se laissait emplir son verre. Pourtant, ce vin de fond, si brillamment présenté, procurait à ceux qui le dégustaient un plaisir médiocre. On faisait même la grimace.

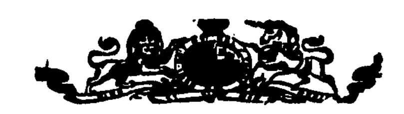
"Mais qu'est-ce donc que ce vin de fond, dit un jour Mme la présidente à son sommelier? Y en a-t-il beaucoup en cave?

-Madame, fit le domestique d'un air fin, il y en aura toujours.

-Ah! répliqua la présidente, ne comprenant pas.

-C'est bien simple, continua le sommelier: je le fais moi-même avec tout ce qui reste dans les fonds de bouteille. C'est bien assez bon pour des gens qui boivent sans s'y connaître et qui ne sauraient distinguer le clos-vougeot du bordeaux- lafite.

"A dater de ce jour-là, le vin de fond disparut de la table du président B..."

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

CONTRAT DE NETTOYAGE, EDIFICE FEDERAL, WESTLOCK, ALBERTA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 p.m. (H.N.R.) LE 30 JUILLET 1969, pour un "CONTRAT DE NETTOYAGE DE L'EDIFICE FEDERAL A WESTLOCK, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission du bureau du Ministère des Travaux Publics à 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta de même que du Maître de Poste, Bureau de Poste, Westlock, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District

EDO#21





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "CHAMBRES DE CONTROLE DE L'ENVIRONNEMENT ET CHAMBRES FROIDES" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 8 août 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 201 Edifice Federal, 269 rue Main, WINNIPEG 1, Manitoba; Bureau régional du Ministère des Travaux Publics, 241 rue Jarvis, TORONTO, Ontario; et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à CALGARY, VANCOUVER, REGINA ET SASKATOON.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef, Services financiers et administratifs.

ED-547

# Façons de perdre ses amis - et aussi son argent!

L'un des moyens les plus rapides de perdre des amis peut être d'en donner les noms à un vendeur de porte-à-porte. Il pourrait également se révéler l'un des moyens les plus rapides de perdre de l'argent. Le procédé connu sous le nom de vente par recommandation est destiné parfois non pas à vous faire réaliser des économies, mais à vous soutirer, pour un téléviseur en couleurs, une machine à coudre, un aspirateur ou quelque autre article tout aussi coûteux, une somme d'argent dépassant celle que vous auriez normalement pu vous permettre de dépenser. On a pourtant calculé qu'aux Etats-Unis, par exemple, la vente par recommandation en 1967 a fait probablement perdre au public quelque $200 millions.

Le problème ne se limite pas toutefois à nos voisins des Etats-Unis. Les Canadiens s'y heurtent également, tout simplement en répondant à la porte ou au téléphone. Voici comment: Un vendeur affable pourrait vous déclarer qu'il ne cherche pas à vendre son produit -- il ne veut que votre avis à son sujet, ou peut-être vous demandera-t-il de l'essayer. Mais une fois terminés les boniments, il se peut qu'il essaie encore de vous convaincre d'acheter son produit. Il se pourrait aussi que l'on vous tende l'appât du concours national où vous seriez susceptible de recevoir une voiture, un manteau de vison ou plus d'argent que vous n'en pourriez gagner en plusieurs années de travail. Ou l'on peut laisser entendre que cette façon de procéder est de loin la méthode la plus économique dont dispose la compagnie pour introduire sur le marché et distribuer son produit, sans frais de publicité.

Puis encore on peut donner à entendre que vous pouvez acheter le produit pour une partie infime de son coût réel, tout simplement en donnant les noms d'amis qui seraient des clients éventuels. Ou vous pourriez leur écrire vous-même, en présentant le vendeur, son produit et son plan. Le représentant vous indiquera peut-être que pour chaque vente supplémentaire faite au moyen des noms que vous lui avez fournis, vous recevrez une prime qui contribuera à couvrir les frais de l'article. L'astuce consiste toutefois dans le fait que vous devez habituellement verser un petit acompte et signer un contrat portant sur la totalité du prix d'achat, lequel est parfois bien supérieur à la valeur réelle des marchandises.

L'apposition de votre signature sur le séduisant contrat peut n'être que le commencement de vos problèmes. Tout d'abord, vos amis n'accueilleront peut-être pas avec plaisir le vendeur, ni l'idée qu'ils vous aident à payer un article. De fait, selon une enquête menée aux Etats-Unis relativement aux ventes par recommandation d'un aspirateur, 10 p. 100 seulement des clients ont reçu plus de $75 c'est-à-dire trois primes de $25 chacune -- une partie relativement infime par rapport au coût total d'environ $282 de l'aspirateur, dont le prix de gros n'était que de $60. Ce que l'on ne vous dit habituellement pas, c'est que le contrat que vous signez peut-être remis à une banque ou à une société de financement. Vos soucis pourraient en être aggravés si, n'étant plus sous l'emprise du charme et des dires plausibles du vendeur, vous vous rendez compte que vous ne désirez pas l'article en question. A ce moment-là, vous aurez peut-être sur les bras un produit dont vous ne voulez vraiment pas, ainsi que des versements à effectuer à la banque ou à la société de financement dont vous voulez encore moins. C'est ce qui est encore arrivé à l'endroit d'un couple d'Enderdy (C.-B.), en mars dernier. Il a décidé, au bout de trois jours, qu'il ne voulait pas l'aspirateur de $278, mais il n'a pu convaincre les représentants de rendre son dépôt et de reprendre l'aspirateur.

La vente par recommandation ne se borne pas aux aspirateurs -- la méthode s'emploie souvent pour vendre des articles qui pourraient ne pas figurer normalement dans l'établissement d'un budget restreint -- des réfrigérateurs, des systèmes d'avertissement d'incendie, des machines à coudre, des téléviseurs, des phonographes stéréophoniques, des cuisinières, des congélateurs, des tapis, des tentures, des machines à laver et à sécher, des ensembles de mobilier. Un autre consommateur a acheté un réfrigérateur; plus tard, lorsqu'il s'aperçut que le prix fort était inférieur de $100 à celui qu'il payait, un ami dans le commerce de détail lui conseilla de cesser les paiements. Toutefois, incapable de résister au harcèlement de la société de financement, il finit pas contracter un emprunt afin d'effectuer les versements. Et ce qui est un comble, on avait fait usage de son nom dans des lettres de recommandation à certains de ses amis.

Cependant que la plupart des provinces disposent de lois traitant de l'enregistrement et de la surveillance des vendeurs de porte-à-porte, la province de la Colombie-Britannique a adopté des mesures législatives entrant en vigueur le 1er juillet, 1969, rendant tout contrat nul et non avenu lorsque la vente résulte d'une recommandation. La Saskatchewan a également réagi de façon directe contre cette pratique en vertu de la Loi dite Direct Seller's Act, en incluant une clause spéciale dans les permis des vendeurs.

Que devriez-vous faire en tant que consommateurs si l'on vous aborde au sujet de l'achat d'un article à rabais, à condition que vous donniez au vendeur les noms de plusieurs amis qui seraient d'éventuels clients?

1. Examinez le contrat proposé, article par article, avec le vendeur.
2. Faites-vous remettre, par écrit, le nombre du pourcentage moyen des primes remises.
3. Soyez certain que vous pouvez vous permettre d'acheter l'article, même sans primes.
4. Vérifiez le prix fort du produit ou d'un produit semblable avant de l'acheter.
5. Si vous tenez à vos amis, demandez leur permission avant de donner leurs noms et adresses au vendeur.
6. Ne vous laissez pas brusquer à l'égard de la signature d'un contrat pour quelque raison que ce soit, e.g. le vendeur a un autre rendez-vous avec un voisin, ou l'offre n'est bonne que pendant une période de temps limitée.
7. Si en fin de compte vous faites un achat, obtenez une garantie écrite.
8. Si vous avez des doutes ou des difficultés, mettez-vous en rapport avec les autorités de votre province.

Un rejeton de la vente par recommandation est le système de plans de distribution "en pyramide" ou "à paliers multiples" destiné à favoriser la vente de cosmétiques, de nettoyeurs liquides et d'autres articles ménagers. Un promoteur peut vous inviter à représenter une compagnie moyennant une certaine somme d'argent. On vous dira peut-être de nommer des gérants adjoints qui, à leur tour, nommeront des vendeurs... chacun de vous devra investir une certaine somme dans la compagnie. Ces opérations ne sont pas toutes aussi profitables financièrement qu'elles en ont l'air. Si l'on vous aborde, vous ferez bien de procéder comme suit:

1. Déterminez l'étendue éventuelle du marché du produit dans votre région.
2. Apprenez si votre territoire est protégé -- c'est-à-dire s'il n'y a pas une pléthore de distributeurs vendant le produit en question ou un autre qui lui ressemble.
3. Faites-vous remettre une preuve sous forme comptable vérifiée à l'égard des allégations faites concernant les bénéfices que vous pourriez faire.
4. Demandez les conseils d'un avocat avant de signer le contrat afin d'apprendre, par exemple, s'il vous faut un permis avant de pouvoir vous lancer.
5. Evaluez votre propre aptitude à vendre le produit.

Certaines formes de vente par recommandation ne semblent donner lieu à aucune difficulté. Certaines compagnies réputées qui pratiquent la vente à domicile des articles de cuisine, des cosmétiques, des appareils ménagers ou des aliments, ont des plans de vente en vertu desquels la ménagère reçoit un "cadeau", soit en argent soit sous forme de marchandises, si elle invite des amies à assister à une démonstration. Les prix des marchandises sont toutefois comparables à ceux de produits similaires sur le marché, "l'hôtesse" n'obtient pas de "conditions spéciales" à l'égard de ses achants et elle reçoit son "cadeau", que ses amies achètent quelque chose ou non.

L'on a dit que si vous avez l'occasion d'acheter quelque chose pour presque rien, vérifiez les raisons d'une telle générosité. C'est un fort bon conseil lorsqu'il s'agit de la plupart des ventes par recommandation. Si vous ne le suivez pas, vous risquez de perdre non seulement votre argent, mais aussi vos amis.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

## APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "AVANT-SOUMISSIONS POUR FONDATIONS DU LABORATOIRE DE L'INSTITUT DES EAUX FRAICHES, COMMISSION DE RECHERCHE DU CANADA SUR LES PECHERIES, SITUEE SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITE DU MANITOBA A WINNIPEG, MANITOBA" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 8 août 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 201 Edifice Federal, 269 rue Main, WINNIPEG 1, Manitoba; Bureau régional du Ministère des Travaux Publics, 241 rue Jarvis, TORONTO, Ontario; et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à CALGARY, VANCOUVER, REGINA ET SASKATOON.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef, Services
financiers et administratifs.

ED-548

# En l'honneur de Sir Isaac Brock

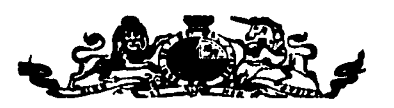
Les Postes canadiennes se proposent d'honorer, par un timbre qui sera émis le 12 septembre 1969, le bicentenaire de la naissance du major-général sir Isaac Brock, chevalier de l'Ordre du Bain et "héros du Haut-Canada", qui trouva la mort sur les hauteurs de Queenston, alors qu'il participait, à la tête de ses troupes, à la défense couronnée de succès du Canada. Brock, est né le 6 octobre 1769 dans l'île de Guernesey et mourait le 13 octobre 1812.

Le nouveau timbre a été dessiné par le professeur Imre von Mosdossy, d'Agincourt (Ontario). Le timbre de sir Isaac Brock est dans l'ensemble de couleur marron, légèrement atténué par deux autres tons obtenus par la lithographie: le rouge dans la partie réservée à l'effigie et le jaune partout ailleurs. Une reproduction stylisée de la colonne de près de 190 pieds, érigée sur les hauteurs de Queenston à la mémoire du grand chef militaire, figure à gauche, et un peu au-dessous et également à droite du monument, l'inscription "Sir Isaac Brock 1769-1812" est disposée sur trois lignes.

Ce n'est guère avec joie que Brock accueillit l'ordre de se transporter avec son régiment, le 49e, au Canada en 1802. Cette contrée encore inexploitée de 300,000 habitants avait la réputation d'être isolée de ce qui se passait dans le monde. Au cours des dix années suivantes, il consacra toute son énergie à se familiariser avec le Haut- et le Bas-Canada; dans cette dernière région, il eut l'occasion de mettre à profit sa connaissance de la langue française.

En 1811, sir Isaac Brock fut nommé président et administrateur du gouvernement du Haut-Canada. A l'ouverture des hostilités l'année suivante, Brock avait quelque 1,450 soldats britanniques de carrière sous ses ordres. Renforçant sa troupe avec des unités de miliciens qu'il avait organisées, il rechercha et acquit la collaboration des indigènes et, en particulier, des Six nations indiennes de la Grande-Rivière. Une réunion qu'il eut avec Técumseh fit naître un grand respect mutuel entre les deux chefs et amena le fameux chef indien à décider son peuple à collaborer. Le moral des défenseurs s'accrut encore lorsqu'un des premiers ordres donnés par Brock mena à la chute de Détroit. La perspicacité du général le porta plus tard à penser que l'ennemi se livrerait à un assaut en traversant les eaux tumultueuses et bouillantes de la rivière du Niagara, près des hauteurs de Queenston. Lorsque l'attaque eut lieu, Brock fut mortellement blessé alors qu'à la tête de ses hommes il tentait de reprendre un canon de 18 à l'ennemi. Celui-ci rendit un hommage manifeste aux hautes qualités de son adversaire en faisant tonner ses canons, pendant que se déroulait l'enterrement.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

## APPELS D'OFFRES

QUARTIERS DU DETACHEMENT DE LA G.R.C., EXTENSION ET REMISE A NEUF DU GARAGE, PROVOST, ALTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 p.m. (H.N.R.) LE 6 AOUT 1969 pour "L'EXTENSION ET LA REMISE A NEUF DU GARAGE DU DETACHEMENT DE LA G.R.C. A PROVOST, ALTA".

On peut se procurer les documents de soumission des bureaux du Ministère des Travaux Publics à:

9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.
400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue s.-e., Calgary, Alberta.

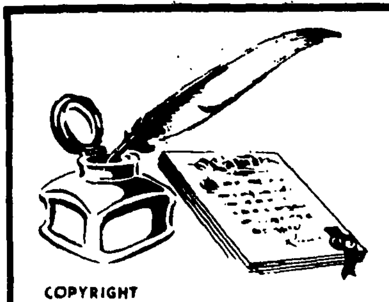
et ils peuvent être examinés aux bureaux des Construction Association à Edmonton, Calgary et Red Deer, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#22




# C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

## Des termes légaux...

Les articles de cette chronique sont rédigés de la façon la moins technique possible et l'on essaie d'éviter l'usage de termes juridiques. Cependant, la connaissance de certains mots d'usage légal est nécessaire et c'est pourquoi nous vous présentons aujourd'hui une courte liste de ces mots et leur signification plus courante.

Ainsi, le VENDEUR sera la personne responsable de la vente, l'ACHETEUR celle qui est responsable des achats. Le PLAIGNANT, c'est celui qui intente une poursuite et le DEFENDEUR celui contre qui la poursuite a été intentée. Une SOMMATION, c'est le document qui fait commencer le procès, soit civil, soit criminel. Une CAUSE CIVILE est celle qui met en cause des individus, des maisons d'affaires, des compagnies ou autres organisations. Une CAUSE CRIMINELLE, c'est la procédure légale entre l'Etat (qui utilise alors le nom du souverain régnant) et un individu, une compagnie, etc., et qui découle d'un crime commis par ce ou ces dernier(s). Le crime lui-même est une violation d'une Loi fédérale pour lequel un châtiment est prévu. Par exemple, le vol, l'entrée par effraction, le meurtre, etc. Une CAUSE QUASI-CRIMINELLE équivaut à peu près à une cause criminelle avec cette différence majeure que l'infraction a été commise à l'endroit d'une Loi provinciale plutôt que fédérale.

La DEFENSE veut dire la même chose dans les causes civiles ou criminelles. La personne poursuivie doit assurer sa défense par l'intermédiaire d'un avocat et il serait bon d'ajouter ici que dans le cas d'une personne qui n'a pas les moyens financiers d'assurer sa défense, l'Etat intervient et lui assure ce droit.

Le CONTRAT, c'est l'entente entre deux ou plusieurs personnes ou parties, requises de faire quelque chose. Ex.: vente, embauche, location, etc. Le PREJUDICE est une offense criminelle; ex.: contravention, diffamation, accidents, etc. Le CONTRAT ou ENTENTE est une promesse légale exécutoire; ex.: promesse de payer pour des marchandises, de livrer des marchandises d'après certaines spécifications d'un contrat de vente. SERVICE: acte de livrer une sommation ou autre document légal. Ainsi, la présentation d'une sommation au défendeur. La COUR: le terme signifie habituellement le lieu où se déroulent les procès; il est aussi utilisé pour nommer une cour en particulier, la Cour Suprême, la Cour de magistrat, la Cour de comté, etc. On l'utilise aussi pour désigner la ou les personnes qui entendent et jugent une cause, le juge et le jury s'il y en a un.

## Curiosités étymologiques

Noms d'animaux

Chauve-souris. Pourquoi "chauve"? L'est-elle davantage que sa cousine à quatre pattes? En réalité, d'après Albert Dauzat (Dictionnaire étymologique, Larousse éditeur), ce "chauve" serait la corruption phonétique de cawa, forme ancienne de "chouette". Voilà qui satisfait mieux la raison. La chauve-souris serait en réalité, la "souris-chouette".

Coq. On a d'abord nommé cocorico le roi de la basse-cour, puis coq, tandis que le nom de cocorico, transformé en coquelicot, désignait la fleur bien connue dont les pétales ont le rouge éclatant de la crête du coq.

Coucou. Qui n'a entendu cet appel de deux notes, si bien articulé et qui a valu à l'oiseau de nos bois son nom? On l'appelait aussi cocu, d'où le sobriquet donné au mari malheureux, la femelle du coucou passant pour volage (mais son époux le lui rend bien...).

Engoulevent. C'est-à-dire "avale le vent", car c'est avec le bec grand ouvert que cet oiseau vertigineux vole à grande vitesse - une vitesse qui égale celle du martinet - au ras des champs, pour se nourrir de moustiques. Ses moeurs crépusculaires lui ont valu encore le nom d'hirondelle de nuit.

Moineau. C'est le "petit moine", dénomination plaisante, attestée dès le XIIIe siècle, due à une comparaison du plumage brun de l'oiseau avec la bure des ordres mendiants.

(Extrait de la revue VIE ET LANGAGE, Larousse éd.)




## Le Chapelet à CHFA

24. Paroisse St-Emile, Legal.
25. Dames de Ste-Anne, McLennan.
26. Dames de Ste-Anne de Falher.
28. Familles Joseph et Donat Lemire, Falher.
29. Paroisse Ste-Anne, Falher.
30. Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.
31. Familles Edouard et Fernand Pahud, Edmonton.

## évènements

LE 28 JUILLET

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Un village... la terre!" et "Ce n'est pas le temps des romans". Les représentations commencent à 7h.30 p.m.

## Sécurité Familiale
## Bonne Fête

VENDREDI, 25 juillet
M. Wilfrid Déchaine, Mallaig.
M. Arthur Jubinville, Fort Kent.
M. André Nolette, Girouxville.
Mlle Juliette St-Laurent, Jean-Côté.

SAMEDI, 26 juillet
M. Edouard Parent, Jean-Côté.
M. Austin Savoy, Beaumont.

DIMANCHE, 27 juillet
M. Laurent Hurtubise, St-Paul.
M. l'abbé Réal Levasseur, Lac LaBiche.
R.P. James Lynch, o.m.i., Edton.
M. Albert Ménard, Plamondon.
Sr Marie-Stella Bellefontaine, f.j., Lac LaBiche.
Sr Marguerite-Marie Bellefontaine, f.j., Lac LaBiche.

LUNDI, 28 juillet
M. Raymond Croteau, Bonnyville.
M. Robert Leroux, Edmonton.
Sr Lillian St-Pierre, c.s.c., Grande Prairie.
M. Jules Journault, Lafond.

MARDI, 29 juillet
Mlle Evelyne Fournier, Edmonton.
M. André Gaulin, La Corey.
M. Laurier Leclair, Edmonton.
M. Antoine Mahé, Ste-Lina.

MERCREDI, 30 juillet
M. Albert Adam, Edmonton.
M. Jean-Louis Barbeau, Edmonton.
M. Léo Bélanger, Edmonton.
M. Bernardin Gagnon, Edmonton.
M. Eugène Lemire, Girouxville.
M. Eugène Trottier, Edmonton.

JEUDI, 31 juillet
M. Hubert Adam, Edmonton.
M. Alphonse Gagné, St-Paul.
M. Gérard Gamache, Fort Kent.
R.P. Marcel Jal, o.m.i., High Level.
Sr Germaine Labonté, s.c.e., Vegreville.
M. Raymond Maisonneuve, Donnelly.
M. Ernest Ouimet jr., Edmonton.
M. Edouard Pahud, Edmonton.
M. Jean Paradis, Girouxville.
M. Emile St-Jean, Fort McMurray.
Sr Ellen Whitley, s.c.e., Vegreville.

VENDREDI, 1er août
M. Clément Arseneault, High Level.
Mme Gilles Cadrin, France.
M. Rhéal Guindon, Edmonton.
M. Jérôme Johnson, Atmore.
M. Ferdinand Nadon, Edmonton.
Sr Simone Michaud, c.s.c., Grande Prairie.
R.P. Alphonse Turenne, o.m.i. Falher.

SAMEDI, 2 août
R.P. René Bélanger, o.m.i., Falher.
M. Henri Breault, Edmonton.
M. Léo Charest, Edmonton.
M. Michel Tremblay, Jean-Côté.
M. André Vallée, Bonnyville.

DIMANCHE, 3 août
Mlle Claudette Lavoie, Edmonton.

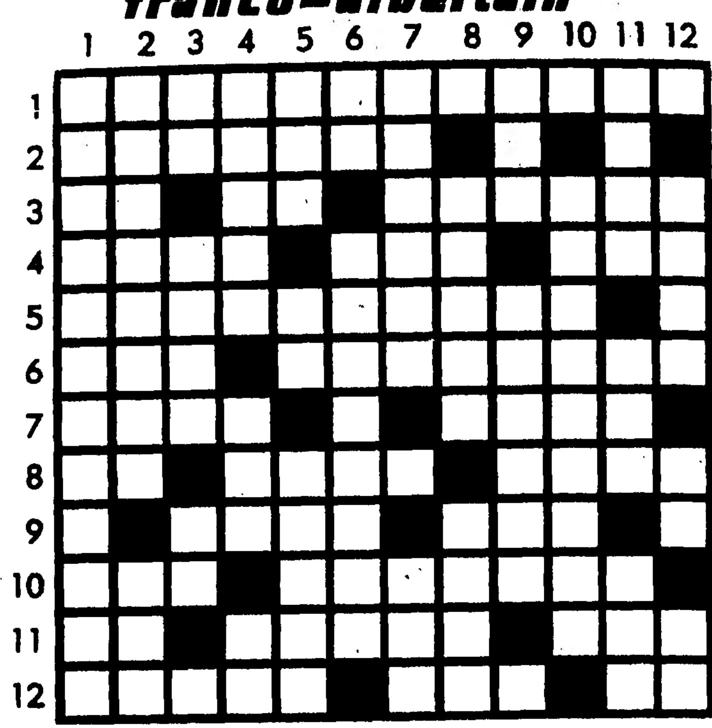
LUNDI, 4 août
M. Normand Boucher, High Level.
Mme Jacqueline Campbell, Plantagenet, Ont.
M. Conrad Cousineau, Toronto, Ont.
Mme Armande Laliberté, Jean-Côté.
M. Denis Maisonneuve, Donnelly.
M. Léonel Roy, Fort McMurray.

MARDI, 5 août
M. Léopold Brault, Edmonton.
Mme Jeanne Gervais, Falher.
M. Jean Hogue, Morinville.
R.P. Maurice Joly, o.m.i., Lac Ste-Anne.

MERCREDI, 6 août
M. Bernard Dallaire, Hearst, Ont.
R.P. Jean Gariépy, o.m.i., Edmonton.
M. François Harvey, Edmonton.

JEUDI, 7 août
M. Adrien Demeule, McLennan.
M. Lucien Gratton, Therien.
Mlle Colette Grenier, Peace River.
Sr Sylvia Landry, c.s.c., Lamoureux.

## Les Mots croisés du franco-albertain




HORIZONTAL
1 - Action de faire des raccords.
2 - Oter l'écorce.
3 - Mis pour cela - A Tempo - Mot que le prêtre prononce souvent à la messe pour inviter les fidèles à prier avec lui.
4 - Le Paradis Terrestre - Partie aval d'une vallée envahie par la mer - Roi de Juda.
5 - Respect profond que l'on a pour certaines personnes.
6 - Principe de la vie - Couverte d'éméri.
7 - Ce que la morale prescrit de faire - Fils d'Isaac.
8 - Id Est - Intente une action en justice - Anneau de cordage.
9 - Qui a perdu l'usage de la parole - Garçon d'écurie.
10 - Terre entourée d'eau - Défaire un noeud.
11 - Symb. du titane - Couper court - Adj. poss.
12 - Marque: l'attente, la conclusion - Art de lancer - Note de musique.

VERTICAL
1 - Qualité de ce qui est recevable.
2 - Société de gens de lettres - Plante textile.
3 - Symb. du cobalt - Prince troyen - Pron. pers.
4 - Fier et décidé - Se suivent dans neuf - D'un verbe gai.
5 - Signifiant huit - Note de musique - Drap fin, fabriqué à Sedan.
6 - Ile de l'Atlantique - Rames de papier à lettres.
7 - Le côté droit - Propre, sans souillure.
8 - Crier, en parlant du cerf - Petit perroquet d'Océanie.
9 - Partie intérieure du pain - Vertébré ovipare couvert de plumes.
10 - Pièce située sous un comble brisé, pl.
11 - Pron. pers. - Obtenus - Peigne du tisserand.
12 - Prudent, circonspect - Dans - Négation.

solution à la page 11

# La C.-B. a un meilleur taux d'accroissement que l'Ontario

TORONTO - De l'avis d'économistes, la Colombie-Britannique est la province dont la population s'accroît le plus rapidement, mais l'Ontario demeure la plus populeuse des province canadiennes.

Un rapport des services sociaux et familiaux de l'Ontario démontre que le taux d'accroissement de la population ontarienne entre 1963 et 1966 a été de 2.4 pour cent, cependant que celui de la population de la Colombie-Britannique a été de 2.8.

A peu près la moitié de l'augmentation de la population des deux provinces provient de l'immigration. D'après les chiffres compilés en avril dernier par le Bureau fédéral de la statistique, la population de la Colombie-Britannique est de 2,056,000 âmes, celle de l'Ontario de 7,425,000.

Durant la période s'étendant de 1963 à 1966, le taux d'accroissement de la population canadienne a été de 1.9 pour cent, soit supérieur à celui des Etats-Unis, qui a été de 1.4 pour cent, et à celui de la Russie, qui a été de 1.2.

La population du Canada est de 21,007,000, cependant que celle des Etats-Unis est de 194,572,000 et celle de la Russie se chiffre par 230,600,000.

Le taux d'accroissement de la population du Manitoba, qui s'élève à 977,000, a été de 0.9 pour cent, cependant que celui de la Saskatchewan a été de 0.6 pour cent et celui de l'Alberta de 1.9 pour cent. La population de l'Alberta est de 1,553,000 âmes, celle de la Saskatchewan de 961,000.

Les taux d'accroissement des populations du Yukon, de la Nouvelle-Ecosse et des Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été établis.

# A VOTRE SERVICE!

## LA VOIX DU SILENCE

Interprète: Marie Laforêt

Autrefois je ne savais pas
Qu'il est des mots qu'on n'entend pas
Mais un soir mon papa est venu
Qui m'a dit: "Ecoute un peu plus,
Une voix te parle en mots inconnus".
Entends-tu? tout bas, la voix du silence.

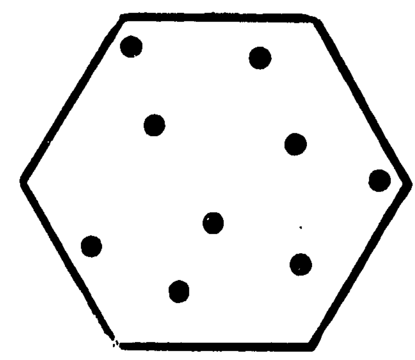
Je m'en suis allée promener
Les peupliers se sont penchés
Pour me raconter des histoires
Qu'ils étaient les seuls à savoir.

Et le vent, là, mais doucement, me parlait
J'entendais chanter la voix du silence
Et depuis, j'ai vu bien des gens
Qui jetaient les mots à tous vents
Et qui discouraient sans parler
Qui entendaient sans écouter
Et composaient des chants
Que leurs voix rauques et leurs cris
Etouffaient la voix du silence.

Les hommes ne voient plus les fleurs
Les gens n'ont plus que des rides au coeur
Ils espèrent, en faisant du bruit,
Meubler le vide de leur vie.
Et mes mots tombent, sans un bruit,
En gouttes de rosée, étouffés,
Comme la voix du silence.

En plus de me répéter,
Je n'ose pas te parler
De peur que mes mots se confondent
Avec le bruit que fait le monde
Mais je t'aime tant qu'un jour tu comprendras
Tu m'entendras crier les mots du silence.

## CASSE-TETE



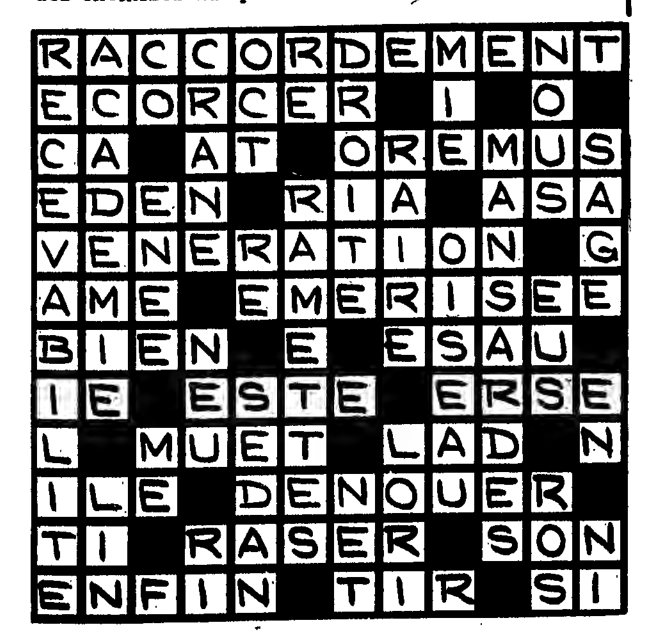
En traçant 9 lignes, pouvez-vous partager cet hexagone en 9 parties identiques? Mais veillez surtout à ce que chaque partie contienne un point noir.

## LES 8 ERREURS...

1. Plus de spectateurs à droite de l'arrière-plan.
2. Le gagnant a une culotte plus longue.
3. Ceinture du photographe.
4. Jambes de l'homme à l'arrière-plan.
5. Un deuxième hibou sur les montants de la barre.
6. Le photographe de gauche n'a plus de cigarette.
7. Casquette du deuxième brancardier.
8. Le no. 2 a un décolleté plus grand.

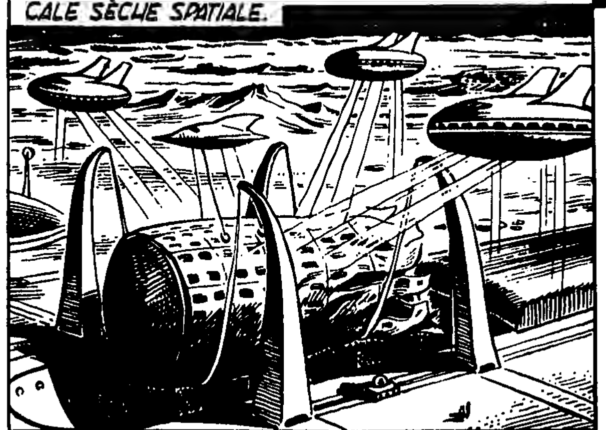
## FLAIRETOUT...

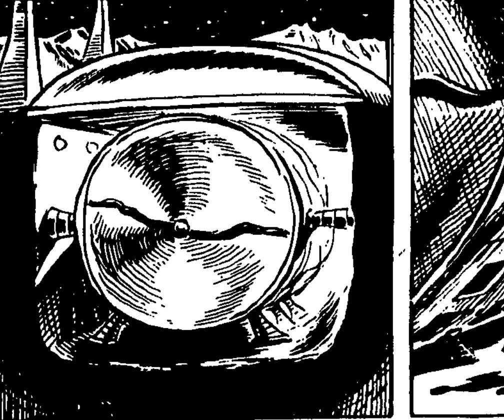
Le professeur porte une chemise dont le col a des pointes arrondies; les assistants portent des chemises aux pointes normales.



RACCORDEMENT
ECORCER I O
CA AT OREMUS
EDEN RIA ASA
VENERATION G
AME EMERISEE
BIEN E ESAU
IE ESTE ERSE
L MUET LAD N
ILE DENOUER
TI RASER SON
ENFIN TIR SI

# PILOTE TEMPETE

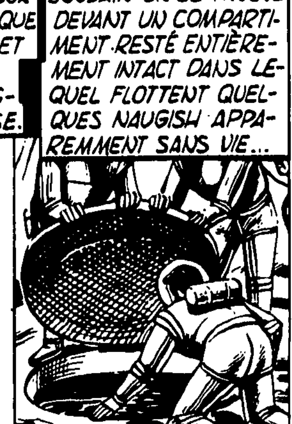


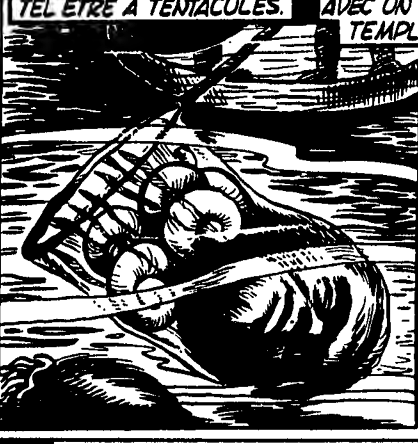









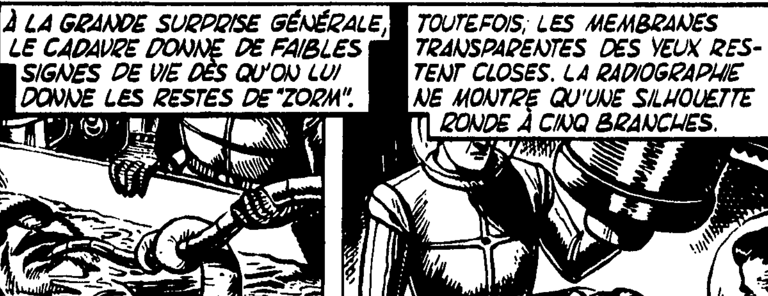







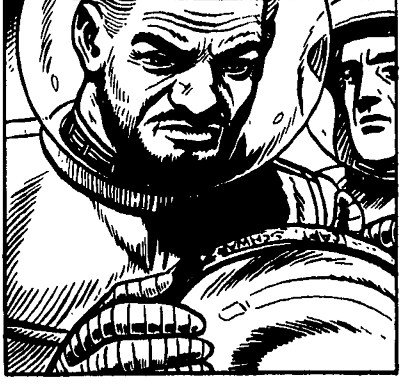











## Avant de parler devant un auditoire

# 95 personnes sur 100 ont le trac

Par CAROL PASCOE

MONTREAL - Quiconque tremble à l'idée de parler devant un auditoire sera sans doute quelque peu rassuré d'apprendre qu'il en est de même d'à peu près 95 sur cent.

La peur varie en intensité et se manifeste de différentes façons: blanc de mémoire, tremblement de la voix, gorge sèche ou genoux tremblants; mais il s'agit toujours, au départ, de la peur de l'inconnu, dit Edward Glowka, président de E.-J. Glowka et Associés, Inc., firme qui détient la concession des cours Dale Carnegie en relations humaines.

M. Glowka, qui enseigne cette matière depuis 10 ans, a confié, en interview, qu'il rencontre annuellement de 800 à 1,500 introvertis, qui viennent le consulter à la veille de prononcer un discours, ou encore juste après une conférence désastreuse, parce qu'ils se seront juré de ne plus subir pareille expérience.

"Il est bien inutile de dire à ces gens de ne pas avoir peur. On ne peut combattre une crainte irraisonnée par la raison, dit-il.

"Le seul moyen d'acquérir confiance en soi pour parler devant un auditoire, tout comme apprendre à nager ou à conduire, est de réussir plusieurs fois de suite.

"Pour obtenir ce succès, l'individu commence par se détendre et trouver le temps de s'étudier. Il revisera ses attitudes et sentiments personnels, souvent pour faire d'étonnantes découvertes."

Vertus latentes

Un psychologue du nom de William James a déjà avancé la théorie selon laquelle la plupart des humains ne fonctionnent qu'à 10 pour cent de leurs capacités.

"Je ne puis donner aux gens les qualités qu'ils ne possèdent déjà, dit M. Glowka, mais leur faire découvrir celles qu'ils ont. Tout individu possède quelque chose de particulier ou d'unique dans son tempérament et sa personnalité.

"Une fois qu'on perd la crainte de soi-même, qu'on se sent en confiance avec soi-même, on peut oublier son apparence et commencer à penser aux autres."

M. Glowka a souligné plusieurs facteurs qui peuvent contribuer à un discours réussi, mais le plus important se résume à cette simple sentence: "Mériter le droit de parler".

"Pour paraître confiant, l'individu doit connaître ce dont il parle et posséder une connaissance sûre. S'il a dû effectuer beaucoup de recherche, le sujet sort de son champ de connaissances et il n'a pas le droit d'en parler devant auditoire.

"Il faut se montrer intéressé par les renseignements qu'on transmet, avide de les communiquer et expliquer."

S'il est évident que l'orateur manque d'enthousiasme ou d'éclat, son auditoire ne "prendra" pas.

Il n'existe pas de règles sûres et certaines pour réussir un bon discours, mais certains conseils négatifs, a expliqué M. Glowka.

A éviter

- Ne commencez jamais un discours par une blague.

"Si l'orateur est nerveux, il présentera probablement son mot sans grand effet. La blague tombera sans doute dans le vide et l'orateur se prendra à désirer terriblement voir s'ouvrir sous ses pieds un trou où se cacher."

- N'écrivez pas le discours au préalable.

"Mettez mentalement en ordre certains points. S'il mémorise son discours, l'orateur hésite et bredouille pour chercher les mots exacts du texte écrit.

"S'il n'existe pas de texte, l'orateur trouvera aisément des mots naturels et appropriés pour communiquer sa pensée.

"Autre point: la suite des mots écrits diffère de celle des phrases parlées. Pour que le discours ait l'air spontané et que l'orateur se sente à l'aise, il faut qu'il se serve de son débit naturel de phraséologie."

A l'orateur occasionnel qui aimerait bien s'en tirer indemne, M. Glowka conseille les anecdotes sur autrui, qui captivent souvent l'intérêt.

"Mieux encore, racontez une anecdote où vous êtes le gars mal pris. Cela démontre une certaine humilité et l'auditoire vous admirera même si l'on ne vous croit pas."

# Les consommateurs réclament des étiquettes plus précises sur les vêtements

Avec un peu de coopération de la part des fabricants, les étiquettes de vêtements pourraient devenir beaucoup plus que des trucs publicitaires.

Depuis toujours, les consommateurs se plaignent de ce que les manufacturiers ne fournissent pas, avec les vêtements, des instructions sur les soins à y apporter.

Tout au plus offre-t-on des conseils quant au nettoyage, sur une étiquette attachée à une manche; mais lorsque vient le temps de faire nettoyer le vêtement, les instructions ont été perdues avec l'étiquette.

En vue d'une solution, un comité d'étiquetage, formé par des consommateurs et représentants de l'industrie, sous la direction du bureau des normes du gouvernement canadien, vient de mettre la dernière main à un rapport sur les normes d'étiquetage.

Le rapport, depuis plusieurs années en préparation et basé sur les symboles utilisés dans plusieurs pays européens, sera présenté aux membres du comité pour adoption, cette année.

S'il est accepté, comme on le prévoit, le rapport servira de recommandation que les manufacturiers réputés prendront sans doute sur eux de suivre de près.

On dit souvent des étiquettes qu'elles sont faites de tissu si fragile qu'elles se détériorent au premier lavage. En réponse à cela, le rapport précise que le tissu d'étiquetage sera indélébile et aussi durable que le vêtement même.

Dans l'adoption de symboles appropriés, le comité a étudié cinq aspects: le lavage, le blanchissage, le séchage, le pressage et le nettoyage à sec.

On trouve donc cinq symboles de base: une cuve à lessive, un triangle, un carré, un fer à repasser et un cercle.

Chaque symbole se complètera d'une couleur. Le vert indiquera qu'aucune précaution spéciale n'est requise; le jaune ambre signifiera qu'on recommande certaines précautions, et le rouge que le procédé est interdit.

Des symboles en nombre suffisant serviront à assurer que le vêtement peut être remis en condition d'utilisation, et comprendront un X rouge sur les méthodes à éviter.

Ainsi le tissu lavable, mais non pas nettoyable à sec, portera le symbole pour le lavage et un cercle traversé d'un X rouge.

## Pour déterminer le sexe d'un bébé avant sa naissance

PARIS - Une technique "presque" infaillible permettant de déterminer à l'avance le sexe d'un enfant, du moins lorsqu'il s'agit d'un garçon, a été mise au point par une équipe de chercheurs américains.

Cette importante découverte, qui repose sur le simple examen du sang de la femme enceinte, est due aux docteurs Jeanina Walknowska, Félix Conte et Melvin Grumbach, de l'université de Californie, et a paru dans la revue médicale "Lancet".

Les chercheurs sont partis du principe qu'il existe une sorte d'osmose entre les circulations sanguines de la mère et du foetus, les globules rouges et les globules blancs de ce dernier passant parfois dans la circulation de sa mère et vice-versa. La méthode consiste à rechercher dans le sang de la femme enceinte les globules blancs porteurs du chromosome du type XY, révélateur du sexe masculin du foetus. Lorsque l'examen révèle la présence de chromosomes du type X (féminin), il y a de fortes chances que l'enfant soit une fille.

Quoique cette méthode ne soit pas absolument infaillible, car il est parfois difficile de faire la distinction entre les chromosomes maternels et ceux du foetus, elle constitue un très grand pas en avant dans la détermination à l'avance du sexe de l'enfant.

# Un problème-surprise pour la jeune Mme Ed Schreyer

WINNIPEG - La victoire politique de son mari a laissé Mme Ed Schreyer avec le problème-surprise de devenir la première Dame du Manitoba.

"C'est une chose à laquelle je n'avais jamais pensé", a-t-elle déclaré. Le nouveau chef démocrate élu compte dans son parti 29 des 57 sièges, un gouvernement majoritaire à la Législature, alors que le parti progressiste conservateur, auparavant au pouvoir, n'a obtenu que 22 sièges sur les 31 qu'il détenait.

La vie familiale d'abord

M. Schreyer est devenu officiellement premier ministre, mais sa jolie femme âgée de 31 ans, mère de trois enfants, dit qu'elle s'en tient encore à son rôle familial.

"Les gens comprendront sans doute qu'avec mes jeunes enfants, je ne serai peut-être pas en mesure de m'acquitter de toutes les fonctions qui s'attachent à un rôle officiel dans la vie publique", a-t-elle souligné au cours d'une interview à sa demeure d'East St. Paul, un quartier de Winnipeg.

Mme Schreyer a cependant appuyé son mari dans sa brillante carrière politique depuis leur mariage en 1960.

Avant que le couple ne quitte Ottawa, où M. Schreyer était député au Parlement jusqu'à ce qu'il devienne leader néo-démocrate du Manitoba récemment, Mme Schreyer avait déclaré qu'elle songeait déjà au congrès du leadership et aux élections du Manitoba.

L'intérêt politique

Maintenant que la période électorale est terminée, Mme Schreyer garde toujours le même intérêt pour la politique.

"J'ai donné une bonne somme de travail cette fois-ci, et ce fut très intéressant. Dommage que ce soit fini", a-t-elle commenté.

Dans ses moments de loisir, Mme Schreyer fait des esquisses et elle a tracé un portrait de son mari au fusain, qui orne le mur dans une salle de séjour.

Les trois enfants Schreyer, Lisa, Karmel et Jason, sont âgés respectivement de six, cinq et deux ans.

## Le poulet et la virilité...

OTTAWA - Les experts canadiens gardent constamment un oeil attentif sur l'usage des produits chimiques pour engraisser les animaux de consommation. Ces experts ne sont pas alarmés par les déclarations d'un chimiste britannique qui disait que manger du poulet pouvait ruiner la vie amoureuse de l'homme.

Le docteur Alan Long, expert dans les produits chimiques organiques, a dit récemment à Lincoln, en Angleterre, que l'homme qui mange beaucoup de poulet engraissé avec des hormones artificielles, met sa virilité en danger.

A Ottawa, le docteur A. C. Hardman, député directeur des aliments et drogues, dit que les substances estrogènes ont été bannies depuis déjà six ans, dans l'élevage de la volaille au Canada. L'utilisation est permise pour le boeuf mais doit être discontinuée un certain temps avant l'abat de l'animal. Si on trouve des résidus dans la viande, nourriture et drogues, lors de l'inspection, les aliments sont détruits.

De toute façon, le docteur Hardman a précisé qu'il doutait que la virilité de l'homme soit en danger à la suite de l'usage de substances estrogéniques. "La virilité est plus une question psychologique qu'autre chose" disait-il. L'administration d'hormones sexuelles à des hommes provoquera une certaine féminisation de l'homme, mais il n'y a pas lieu de croire que cela puisse réduire l'activité sexuelle ou en causer l'arrêt complet. Cependant ceci ne signifie pas que l'emploi d'hormones devrait être autorisé pour engraisser les boeufs ou les volailles.

## Comment faire la conquête de votre nouvel employeur

Au départ, établissons tout de suite qu'il vaut mieux ne pas "conquérir" votre futur patron en lui permettant "d'un seul coup d'oeil" d'apprécier toutes vos qualités "extérieures"... à moins que vous ne désiriez un job "temporaire"...

Il est certain qu'un employeur sérieux vous juge tout d'abord sur vos capacités et vos références. Votre apparence est aussi importante:

* Eliminez tout ce qui peut être audacieux. Un maquillage, une coiffure, des vêtements discrets et soignés, qui mettent en valeur votre personnalité, dénotent tout de suite votre préférence pour le bon goût;
* ne vous décorez pas en arbre de Noël, en portant trop de bijoux: nombreuses bagues, colliers, bracelets et en plus des broches;
* soyez ponctuelle;
* ne soyez pas trop intimidée, prenez de l'assurance en vous disant que vous venez proposer votre travail et non demander une faveur; si vous voulez que les autres aient confiance en vous, ayez tout d'abord confiance en vous-même;
* ne soyez pas désinvolte, ne montrez pas une espèce de sans-gêne parce que, au fond vous voulez dissimuler un certain malaise;
* restez discrète en répondant aux questions. Ne cherchez pas à apitoyer en racontant les malheurs de votre vie. Se plaindre... est toujours signe de faiblesse, ne l'oubliez pas.


**FERD NADON**
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton



## ON DEMANDE

La Commission scolaire de Gravelbourg désire les professeurs suivants:

1 pour classe française - 2ième année -
1 pour grade six - div. 2 - 3e année -
1 pour science en 8e - 9e - 10e année -
1 pour histoire en français et "Social Studies" en 8e - 9e - 10e année -
1 pour français en 8e - 9e - 10e année -

Salaire selon échelle.

S'adresser en donnant qualifications à:
A.H. Lepage - Sec.-Trés.,
Gravelbourg, Sask.

# Le régal sans égal de l'été: la crème glacée!

Qui, lors d'une chaude journée d'été, a envie de cuisiner? Pourtant, il faut bien manger; et un repas sans dessert ne satisfait pas. Heureusement, il existe ce dessert tout prêt à servir, à la fois rafraîchissant, nourrissant et délicieux: la crème glacée. Le choix des parfums étant presque infini, il y en a pour tous les goûts.

La crème glacée est également cet ingrédient qui, en un rien de temps, peut être transformé en un dessert magnifique des grandes occasions. Les deux desserts suivants, sélectionnés dans les cuisines du Bureau canadien des produits du lait, vous permettront de faire face à n'importe quelle situation cet été. Après en avoir fait l'essai, vous pourrez même les modifier pour réaliser vos propres créations.

Le dessert et le café servis ensemble dans un grand verre, voilà qui ne manquera pas d'intriguer. En effet, dans le CAFE GIVRE A LA CREME, le café est dans le fond du verre et la crème glacée dans le haut, assise sur un nuage de crème fouettée. De longues cuillères à parfait assureront la dégustation de ce dessert, idéal aux repas servis sur la terrasse ou le patio.

CAFE GIVRE A LA CREME
1 demiard de crème à fouetter
1/4 tasse de sucre à glacer
1 tasse de café froid
1 chopine de crème glacée au café
amandes grillées, râpées en lamelles

Fouetter la crème en neige molle; y saupoudrer le sucre à glacer et fouetter à nouveau. Répartir le café dans quatre grands verres. Déposer délicatement la crème fouettée sur le café et ensuite la crème glacée façonnée en boules. Garnir d'amandes grillées.
4 portions.

*****

Même si la vie sociale se doit d'être toute détente en été, il n'en reste pas moins que la maîtresse de maison a le devoir de régaler ses invités, tout en profitant de leur amicale présence. Voici une recette de TARTE GLACEE AU SORBET qui sans aucun doute lui permettra d'atteindre ce double objectif. La tarte est confectionnée à l'avance et conservée, soigneusement enveloppée, au congélateur. On la sert nappée d'une sauce chaude aux framboises (ou aux fraises), faite peu de temps avant le repas et maintenue chaude au bain-marie. Conservez précieusement cette recette de dessert, elle vous vaudra bon nombre de compliments.

TARTE GLACEE AU SORBET
1-1/3 tasse de chapelure de biscuits au chocolat
1/4 tasse de beurre, fondu
*****
1 chopine de crème glacée à la vanille
1 chopine de sorbet à la limette
1 paquet (15 oz) de framboises surgelées
1 c. à table de sucre
4-1/2 c. à thé de fécule de maïs

Préparer la croûte en aspergeant de beurre la chapelure de biscuits au chocolat. Bien mélanger et presser dans le fond et autour des parois d'une assiette à tarte de 9 po. Faire raffermir au réfrigérateur. Etaler la crème glacée dans la croûte, faire congeler. Recouvrir de sorbet à la limette. Envelopper complètement la tarte de papier d'aluminium et conserver au congélateur. Servir nappée de sauce chaude aux framboises ou aux fraises. (De 6 à 8 portions)

SAUCE AUX FRAMBOISES - Laisser décongeler les framboises (ne pas égoutter). Mélanger le sucre et la fécule de maïs et ajouter en remuant aux framboises. Cuire à feu doux et remuer sans arrêt jusqu'à ce que la préparation soit épaisse et translucide. Servir chaude sur les pointes de tarte au sorbet.

Du "Café givré à la crème", voilà une délectable boisson rafraîchissante à servir lors des chaudes journées incitant au "farniente".


**Invitations de Mariage**

Demandez nos échantillons gratuits de papeterie de mariage.

Modèles de fantaisie ou modèles unis.

Aussi serviettes — allumettes cartes de remerciement.

**Invitations imprimées dans les 48 heures après réception de la commande.**

**IMPRIMERIE LA SURVIVANCE**
10010 - 109e rue, Edmonton, Alberta
Tél.: 422-4702


# SALADES PANACHEES



Soif de verdure, faim de croquant, envie de fraîcheur, voici le festival des légumes verts devenus après une si longue attente, notre récompense du printemps. De fait, juillet est bien le mois des verdures, du jardin, des salades puisque ces dernières n'ont jamais plus de fraîcheur et de goût qu'en ce mois de leur naissance.

Cet été qu'il pleuve ou non, vous pourrez servir du soleil! Comme les jardins canadiens regorgent de légumes frais, l'été est bien sûr la saison idéale pour ranimer l'appétit endormi des écoliers tout autant que l'humeur capricieuse des adultes. Profitez-en pour servir de croustillantes salades vertes, des salades de chou croquantes et texturées, des pommes de terre en salade, relevées de crème sure ou des assiettes de fruits frais colorées et invitantes. Vous verrez, la variété est si grande que vous aurez plaisir à préparer tout comme à goûter.

Si vous souhaitez que vos salades aient tout le succès qu'elles méritent voici quelques petits trucs:

Tout d'abord, soyez difficile: choisissez la sauce à salade qui convient parfaitement. Dans le cas de salade verte, n'ajoutez la sauce qu'à la toute dernière minute. Réfrigérez les bols ou les assiettes à salade: le croustillant de la salade durera plus longtemps. Aussi vous pouvez les servir sur un nid de laitue ou de chou ou sur des baguettes de pain français coupées en deux sur le sens de la longueur. Soignez les détails: il faut un petit effort pour couper soigneusement les légumes crus, briser la laitue du bout des doigts, mais vous réaliserez jusqu'à quel point l'allure de vos salades vous récompensera. Variez les sortes de légumes feuillus, ne vous restreignez pas à la laitue en pomme ou en feuilles mais expérimentez avec des épinards, de l'escarole, de la chicorée, des endives ou du cresson. Peut-être ne connaissez-vous pas tous ces légumes à salade... dès votre prochaine visite au marché, profitez de l'occasion et faites leur connaissance.

Afin de vous rafraîchir les idées, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent un nouveau feuillet intitulé: Salades "En plein Air". Vous y trouverez des recettes de salades à la fois colorées, différentes et très appétissantes qui s'accomodent bien des pique-niques ou des soupers sur le patio. Si vous désirez obtenir un exemplaire gratuit de ce feuillet, il s'agit d'envoyer votre demande à la Division de l'Information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Pour célébrer l'été et surtout juillet, mois des salades, voici une salade "Patio" que vous pourrez déguster dès maintenant. Son nom évoque les vacances, ne trouvez-vous pas? Bon festin!

SALADE "PATIO"
3 tasses de maïs en grains frais ou congelé, cuit
1/2 tasse d'oignons verts hachés
1/2 tasse de piment vert en dés
1/2 tasse de radis hachés fin
1/4 tasse d'achars sucrés (relish)
1 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/3 tasse de mayonnaise

Mêler légumes et achars; réfrigérer. Au moment de servir, ajouter sel, poivre et mayonnaise. 6 à 8 portions.

# JOIES DE LA TABLE

Tomates et concombres figurent à l'étalage de nos marchés d'alimentation presqu'à longueur d'année mais présentement ces excellents légumes, cultivés en serre, rivalisent fortement à côté des produits importés. Même s'ils ne sont pas gorgés d'un beau soleil d'été, ils possèdent certainement beaucoup de fraîcheur et deviennent par le fait même des délices parfumées. De plus, les façons de les présenter sont infinies. Par exemple, tomates et concombres, tout en faisant bon ménage, amusent ce qui est terne et prêtent leur finesse aux aliments à saveur fade. Entiers ou coupés en demies, ces légumes, grâce à leur harmonie, renouvellent à souhait les entrées froides ou les plats chauds, imprègnent de leur fraîcheur les plats en casserole et les salades tout en donnant aux potages un velouté naturel.

Dès maintenant, retrouvez le parfum des tomates et des concombres en essayant ces recettes, symboles de l'arrivée de l'été. Il ne faut pas rater la chance de vous accorder de tels plaisirs puisqu'à eux seuls, ces légumes composent d'excellentes spécialités gastronomiques.

SALADE AIGRE-DOUCE AUX TOMATES
3 grosses tomates, tranchées
12 tranches de concombre (facultatif)
1-1/2 c. à table d'oignon vert tranché
1/4 tasse d'huile à salade
2 c. à table de vinaigre
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de sucre
1/8 c. à thé de moutarde sèche
1/8 c. à thé de paprika
1 c. à table de persil haché

Placer tomates et concombre dans un plat de service; garnir d'oignon. Mêler les autres ingrédients sauf le persil. Verser sur les légumes et macérer 1/2 heure au réfrigérateur. Au moment de servir, ajouter le persil. 6 portions.

## Hier comme aujourd'hui, la salade est un délice!

Il faudrait bien un cerveau électrique pour calculer toutes les combinaisons possibles de fruits et de légumes que contiennent les salades d'été. Le mot salade lui-même est un terme très vaste qui désigne tout aussi bien un bouquet de verdure pour accompagner la viande qu'un mets froid complexe constituant un repas à lui seul.

La salade, aussi distinguée que le reste du repas, n'est pas une invention de notre monde moderne. En effet, les Romains mangeaient des légumes verts crus et des fines herbes dans du sel. Ils désignaient ce mets sous le nom de "Salets". Cette appellation impliquait l'emploi du sel comme seul condiment.

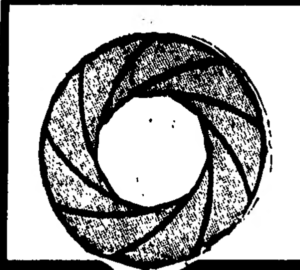
Ce n'est que beaucoup plus tard que l'habitude de servir des salades se répandit. Aussi on raconte que Catherine d'Aragon, une Espagnole, se rendit en Angleterre pour épouser Henri VIII; dès son arrivée, pour lui plaire, la maison royale dut se procurer des légumes feuillus Outre-mer. Mais au 17ième siècle les salades devinrent plus populaires alors que les Français et les Espagnols les introduisirent en Amérique.


Achetez tous vos vêtements d'enfants chez les frères Tougas, propriétaires de

**Jack and Jill**

Avenue Jasper, à l'ouest de l'Hôtel Cecil

Centres d'Achats
Westmount et Bonnie Doon
Meadowlark et Northgate



# La photographie

## Des vacances photogéniques

Lorsqu'elles évoquent le printemps, plusieurs personnes font déjà des projets de vacances. Bientôt, vous discuterez vacances avec votre famille... alors pensez à inclure votre appareil photo dans tous vos projets.

Vous obtiendrez tous les renseignements dont vous aurez besoin, sur les lieux de vacances au Canada, dans les bibliothèques, les agences de voyage et les départements de tourisme de chacune des provinces. Quand vous vous documenterez, il est bon d'avoir un carnet et un crayon à portée de la main afin de prendre note des sites photogéniques que vous rencontrerez en cours de route.

Il est toujours sage de prendre une série de photos avant de partir en vacances et de les faire développer. Vous pourrez alors constater si votre appareil fonctionne à votre goût; si vous avez suffisamment de temps pour le faire voir par votre fournisseur. Il fera une rapide vérification et éliminera vos difficultés. Dans le cas où vous auriez un nouvel appareil et que vous doutiez de votre capacité à vous en servir, là aussi votre fournisseur pourra vous aider. Il en sera très heureux.

Même si vous pouvez acheter des films dans la plupart des endroits de vacances, il est plus prudent de toujours en avoir une bonne quantité avec soi. En ayant cette précaution, vous ne connaîtrez pas la frustration d'avoir trouvé un excellent sujet à photographier mais de manquer de films.

Lorsque vous voyagez en automobile, vous devriez toujours avoir votre appareil photo à vos côtés sur le siège avant. Vous pourrez immédiatement prendre la photo que vous voulez au moment où vous êtes intéressé.



# La rubéole de la mère, une des causes de cataractes chez les enfants

HALIFAX - Jadis, quand un bébé naissait avec des cataractes, il était généralement voué à la cécité. Aujourd'hui, grâce à la chirurgie, on peut restaurer la vue de ces bébés. Un des plus éminents chirurgiens des yeux aux Etats-Unis, le Dr A. E. Maumenee, de Baltimore, a déclaré devant les membres de la Société canadienne d'Ophtalmologie, à l'occasion de leur réunion annuelle, qu'il est maintenant possible, grâce à la méthode dite d'aspiration, d'enlever les cataractes peu de temps après la naissance.

Chez le bébé encore dans le sein maternel, a dit le Dr Maumenee, il y a formation de cataractes quand la mère contracte la rubéole durant sa grossesse.

Le Dr Maumenee a précisé que la rubéole chez le femme enceinte peut, outre les cataractes, être cause d'autres malformations congénitales de l'embryon.

La rubéole

Une enquête conduite auprès de 75 mères qui avaient contracté la rubéole durant les quatre mois de leur grossesse a démontré que 24 d'entre elles avaient donné naissance à des bébés atteints de cataractes.

Le Dr Maumenee a déclaré que pour obtenir les meilleurs résultats, l'opération pour l'enlèvement des cataractes devrait être pratiquée peu de temps après la naissance. Si l'opération n'est pas pratiquée avant le sixième mois après la naissance, l'enfant n'a que de faibles chances de recouvrer une vision normale.

Le spécialiste a ajouté que des verres cornéens portés après une telle opération aident les bébés à recouvrer la vue. Il est difficile de faire porter des lunettes ordinaires aux enfants, mais ils s'adaptent aux verres cornéens.

Pour la première fois dans l'histoire des assises de la Société canadienne d'Ophtalmologie, on a eu recours à la traduction simultanée. Les travaux scientifiques présentés en anglais étaient simultanément traduits en français.

# A trop attendre, on risque de ne pas avoir d'enfants

TORONTO - Les jeunes couples qui pratiquent la contraception et qui retardent l'arrivée d'un enfant jusqu'à la trentaine, risquent de ne pouvoir en avoir. C'est ce qu'a déclaré dernièrement un expert montréalais sur l'infécondité.

Si un homme et une femme ne sont pas féconds, les chances de traitement sont meilleures quand ils sont plus jeunes. C'est ce que disait le Dr John O'Brien

Le docteur est assistant directeur du centre d'infécondité de l'hôpital Royal Victoria. Il explique: ..."plus ils sont âgés, plus le traitement peut causer de problème.

Certains traitements peuvent durer jusqu'à deux ans et les médecins "refusent presque toujours de traiter des gens de 39 ou 40 ans, à moins qu'il ne s'agisse de quelque chose de simple."

Le docteur O'Brien est d'avis que les couples qui désirent avoir des enfants devraient commencer leur famille avant l'âge de 27 ans.

Il a également déclaré qu'il n'y a aucune évidence à l'effet que les femmes soient plus fécondes après avoir cessé de prendre les pilules anticonceptionnelles.

# vos dents, image de votre santé

## Importance de menus variés

A la suite de la parution de données compilées par le centre de recherches sur la croissance de l'Université de Montréal, bien des parents se posent ces questions sur l'alimentation de leurs enfants.

On pourrait croire que l'ensemble de la population est bien nourrie, mais il n'en est rien. Les trois quarts des enfants de six ans manquent de vitamine "D". En effet très peu de mets fournissent de cette vitamine. Il y a bien certains poissons, comme le flétan, la morue, le thon et les sardines, or les poissons ne figurent que très rarement au menu.

Il y a quelques années, il était d'usage dans beaucoup de familles de donner aux enfants surtout durant la saison froide de l'huile de foie de morue ou de flétan. Je suis persuadé que cette coutume devrait renaître, surtout maintenant que cet excellent supplément de vitamine "D", peut se prendre en capsule, car il faut bien admettre que le goût de l'huile était plutôt désagréable.

Les recherches ont aussi démontré que beaucoup d'enfants manquent de calcium. Quand on connaît l'importance du calcium sur la formation des os et des dents, il ne faut pas s'étonner du mauvais état des dents des enfants. Cet élément que l'on retrouve principalement dans les produits laitiers, les oeufs, et les légumes.

Plusieurs mamans se laissent dicter leurs menus par leurs enfants. Jacques ne mange pas, de tel ou tel mets, alors maman n'en achètera à peu près jamais. De cette façon, il est propable que Jacques n'absorbera pas tous les éléments essentiels à sa santé.

Il y a aussi les goûters qui devraient être surveillés. Les enfants reviennent de l'école vers quatre heures et ils ont faim, le garde manger et le réfrigérateur sont à leur disposition, liqueurs douces et croustilles à profusion. L'heure du souper arrive et alors l'appétit est disparu, ils refusent les mets principaux et n'ont de goût que pour les desserts sucrés. Pourquoi ne pas leur servir comme goûter, un fruit ou une tartine et un verre de lait. Comme vous voyez on peut manger à sa faim et être mal nourri. Il faut donc apprendre aux enfants à manger de tout et en temps et lieu si l'on veut qu'ils absorbent tous les éléments nécessaires à leur croissance.

Les mamans soucieuses de se renseigner sur l'alimentation peuvent se procurer une brochure: "ce qu'il faut manger pour être en bonne santé", distribuer gratuitement par l'association canadienne des compagnies d'assurance-vie, 302 rue Bay, Toronto.

La Ligue d'Hygiène Dentaire sera heureuse de répondre à vos questions personnelles et de vous faire parvenir gratuitement les dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre La Mère Canadienne et son enfant, lui écrire à Dr Ephrem Vinet, administrateur et secrétaire-trésorier, 426 est, boul. St-Joseph, Montréal 176, Qué.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

# Mateo Falcone

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

L'adjudant et sa troupe se donnaient au diable; déjà ils regardaient sérieusement du côté de la plaine, comme disposés à s'en retourner par où ils étaient venus, quand leur chef, convaincu que les menaces ne produiraient aucune impression sur le fils de Falcone, voulut faire un dernier effort et tenter le pouvoir des caresses et des présents.

"Petit cousin, dit-il, tu me parais un gaillard bien éveillé! Tu iras loin. Mais tu joues un vilain jeu avec moi; et, si je ne craignais de faire de la peine à mon cousin Mateo, le diable m'emporte! je t'emmènerais avec moi.

-Bah!

-Mais, quand mon cousin sera revenu, je lui conterai l'affaire, et, pour ta peine d'avoir menti, il te donnera le fouet jusqu'au sang.

-Savoir?

-Tu verras.. Mais tiens... sois brave garçon, et je te donnerai quelque chose.

-Moi, mon cousin, je vous donnerai un avis; c'est que, si vous tardez davantage, le Gianetto sera dans le maquis, et alors il faudra plus d'un luron comme vous pour aller l'y chercher?

L'adjudant tira de sa poche une montre d'argent qui valait bien dix écus; et, remarquant que les yeux du petit Fortunato étincelaient en la regardant, il lui dit en tenant la montre suspendue au bout de sa chaîne d'acier:

"Fripon! tu voudrais bien avoir une montre comme celle-ci suspendue à ton col, et tu te promènerais dans les rues de Porto-Vecchio, fier comme un paon; et les gens te demanderaient: "Quelle "heure est-il?" et tu leur dirais: "Regardez à ma "montre".

-Quand je serai grand, mon oncle le caporal me donnera une montre.

-Oui, mais le fils de ton oncle en a déjà une... pas aussi belle que celle-ci, à la vérité... Cependant il est plus jeune que toi.

L'enfant soupira.

"Eh bien, la veux-tu cette montre, petit cousin?"

Fortunato, lorgnant la montre du coin de l'oeil, ressemblait à un chat à qui l'on présente un poulet tout entier. Et comme il sent qu'on se moque de lui, il n'ose y porter la griffe, et de temps en temps il détourne les yeux pour ne pas s'exposer à succomber à la tentation; mais il se lèche les babines à tout moment, il a l'air de dire à son maître: "Que votre plaisanterie est cruelle!"

Cependant l'adjudant Gamba semblait de bonne foi en présentant sa montre. Fortunato n'avança pas la main; mais il lui dit avec un sourire amer: "Pourquoi vous moquez-vous de moi?

-Par Dieu! je ne me moque pas. Dis-moi seulement où est Gianetto, et cette montre est à toi."

Fortunato laissa échapper un sourire d'incrédulité; et, fixant ses yeux noirs sur ceux de l'adjudant, il s'efforçait d'y lire la foi qu'il devait avoir en ses paroles.

"Que je perde mon épaulette, s'écria l'adjudant, si je ne te donne pas la montre à cette condition! Les camarades sont témoins; et je ne puis m'en dédire."

En parlant ainsi, il approchait toujours la montre, tant qu'elle touchait presque la joue pâle de l'enfant. Celui-ci montrait bien sur sa figure le combat que se livraient en son âme la convoitise et le respect dû à l'hospitalité. Sa poitrine nue se soulevait avec force, et il semblait près d'étouffer. Cependant la montre oscillait, tournait, et quelquefois lui heurtait le bout du nez. Enfin, peu à peu, sa main droite s'éleva vers la montre: le bout de ses doigts la toucha; et elle pesait tout entière dans sa main sans que l'adjudant lâchât pourtant le bout de la chaîne... Le cadran était azuré... la boîte nouvellement fourbie... au soleil, elle paraissait toute de feu... La tentation était trop forte.

Fortunato éleva aussi sa main gauche, et indiqua du pouce, par-dessus son épaule, le tas de foin auquel il était adossé. L'adjudant le comprit aussitôt. Il abandonna l'extré-

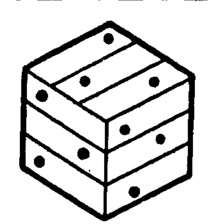
## Mots d'esprit

Le président Hénault, une des figures les plus caractéristiques de la haute société intellectuelle du XVIIIe siècle, disait de la cuisinière de Mme du Deffand, qui était par trop bourgeoisement mauvaise (surtout pour un gastronome tel que lui): "Entre elle et la Brinvilliers, il n'y a de différence que dans l'intention."

Même thème, autre anecdote: on faisait fort mauvaise chère chez Mme d'Aligre et l'on y médisait beaucoup: "En vérité, disait M. de Lauraguais, si avec son pain l'on ne mangeait pas ici le prochain, il y faudrait mourir de faim".

(Nouveau Larousse Gastronomique.)

## CASSE-TETE



**FERD NADON**
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton

## VOTRE HOROSCOPE

**BELIER** du 21 mars au 20 avril

Soyez plus entreprenant, mais examinez avant de décider. Vos compagnons de travail cherchent à vous nuire. Soyez prudent, mais montrez-vous plus diplomate. Vous avez besoin de repos.

**TAUREAU** du 21 avril au 20 mai

Vous avez des problèmes d'affaires à régler. Une affaire de coeur ancienne se renouvelle. Ne répétez pas la même erreur qu'auparavant. Vos nerfs vont éclater si vous ne vous reposez.

**GEMEAUX** du 21 mai au 21 juin

Un important projet se réalise, mais ne devenez pas inapprochable. Demeurez en bon termes avec votre famille. N'oubliez pas une personne chère. Faites des efforts et maintenez votre santé.

**CANCER** du 22 juin au 22 juillet

On essaye de vous prendre dans une affaire frôlant les fausses représentations. Une aide inattendue viendra vous aider, accepter cette assistance, avec prudence. Votre nervosité peut vous être fatale.

**LION** du 23 juillet au 23 août

Ne vous laissez pas décourager par les échecs, surtout par des opinions de ceux qui espèrent votre insuccès. Soyez plus gentil avec l'être que vous aimez.

**VIERGE** du 24 août au 22 sept.

Avant de prendre des décisions importantes, examinez tous les aspects d'une aventure financière.

**BALANCE** du 23 sept. au 23 oct.

Votre budget peut souffrir un déséquilibre momentané, ne perdez pas la tête. Appréciez ceux et celles qui vous aideront surtout à ces moments difficiles. N'essayez pas de tout régler, en buvant davantage.

**SCORPION** du 24 oct. au 22 nov.

Agissez avec sagesse et surtout évitez les arguments personnels. Sur le plan sentimental, ne tolérez pas la présence d'intimes dans votre bureau. Eliminez la jalousie en questions familiales. Evitez les abus.

**SAGITTAIRE** du 23 nov. au 21 déc.

Vos opérations commerciales vont s'améliorer considérablement. Une rencontre intéressante vous fera oublier. Evitez les actes injurieux et les paroles grossières avec amis et parents. Le cerveau reposé est capable de réagir mieux.

**CAPRICORNE** du 22 déc. au 20 janv.

Ne dépensez pas plus que nécessaire et surveillez votre budget de façon minutieuse. Consacrez plus de temps à un ami de coeur. Surveillez votre régime, n'abusez pas d'alcool.

**VERSEAU** du 21 janv. au 19 fév.

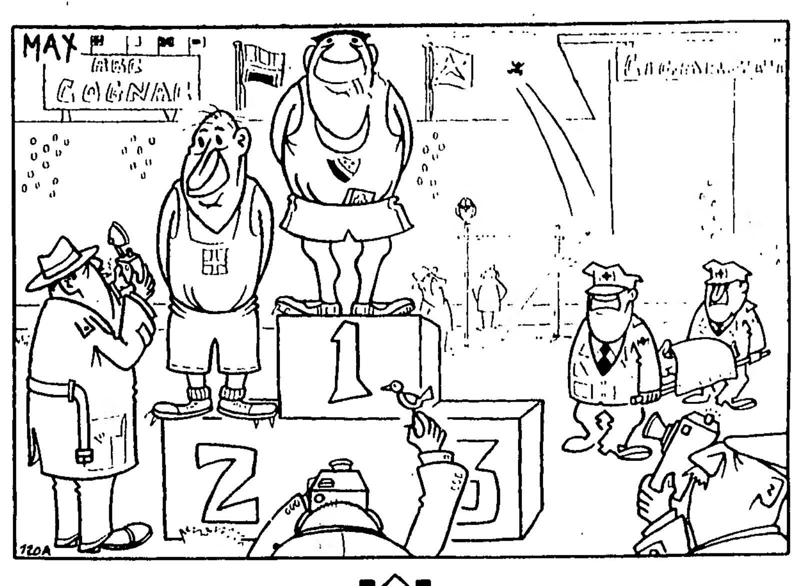
Vous pourrez redresser vos affaires grâce à un événement heureux. La personne qui vient vous aider, déjà a reçu votre aide et vous l'aviez oubliée. Contrôlez vos ambitions dans le domaine sportif.

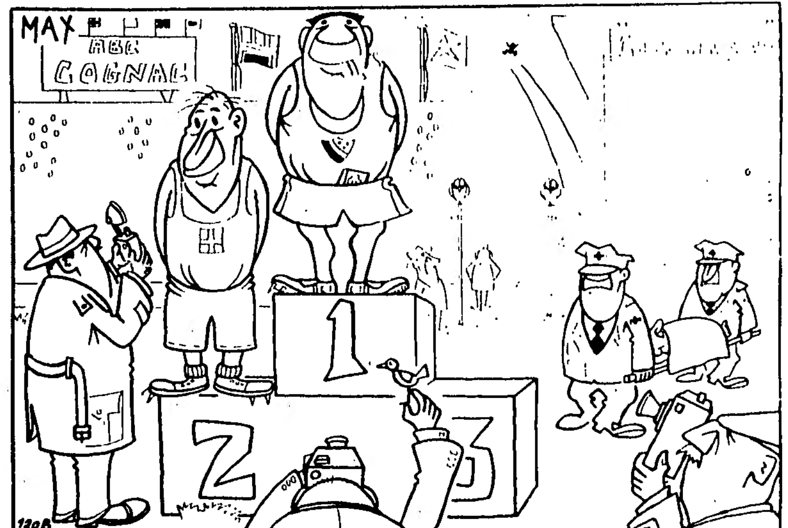
**POISSONS** du 20 fév. au 20 mars

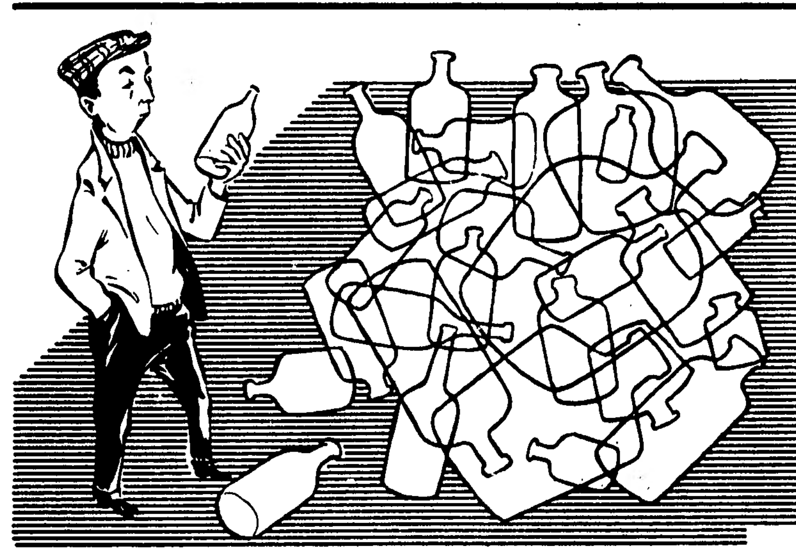
En faisant des efforts considérables vous obtiendrez une réussite que vous cherchez depuis un certain temps. Appréciez les membres de votre famille. Maîtrisez vos nerfs et reposez-vous.

## Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11







Ce chiffonnier vient d'acquérir quelque part tout un tas de vieilles bouteilles. Mais il n'a guère envie d'aller les compter! Vous qui n'êtes pas paresseux du tout, vous aurez vite fait de lui dire combien il y en a, n'est-ce pas?

Solution: Il y a 27 bouteilles par terre, plus celle qu'il tient en main, ce qui fait 28.

## CARTES D'AFFAIRES

**LEO AYOTTE AGENCIES LTD.**
Rep.: Léo Ayotte — J.-O. Pilon
Comptabilité, rapports d'impôts
Assurances générales
Ed. La Survivance
Bur. 422-2912 — Rés. 455-1883

**MacCOSHAM VAN LINES LTD.**
Emmagasinage et transport
Camions spéciaux pour meubles
Tél. 422-6175 Edmonton

**CANADIAN DENTURE CLINIC**
109 Ed. Baltzan Tél. 422-8639
10156 - 101e rue Edmonton

**HENAULT PAINTING & DECORATING LTD.**
Peintures de tous genres
13144 - 129e rue Tél.: 455-2630

**EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD.**
Fabricants d'étampes en caoutchouc et de sceaux
10127 - 102e rue - Tél. 422-6927

**MORIN FRERES**
Entrepreneurs en construction
Téléphone 482-5336
438 Edifice LeMarchand

**OPTICAL PRESCRIPTION CO.**
230 Edifice Physicians & Surgeons
PAUL J. LORIEAU
8409 - 112e rue - Tél. 439-5094

ASSURANCE VIE ET SANTE
**EDOUARD A. GOUGEON**
1220 éd. Banque Royale
Tél. 422-6144 Edmonton
LA GREAT-WEST, compagnie d'assurance-vie

**HUTTON UPHOLSTERING CO.**
Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue Tél. 424-6611

**EDMONTON SHEET METAL LTD.**
Chauffage à air climatisé
J.-P. Roy, président
Tél. 477-5517
8104 - 114e ave, Edmonton

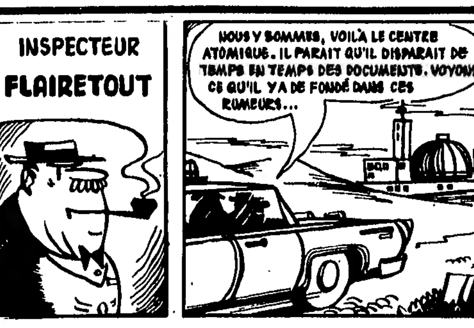
**ROLLAND LEFEBVRE**
BIJOUTIER
Vente et réparations de montres, horloges, bijoux
Réparations de rasoirs électriques
Centre d'Achats Grandin Park
Tél. 599-6755 — St-Albert

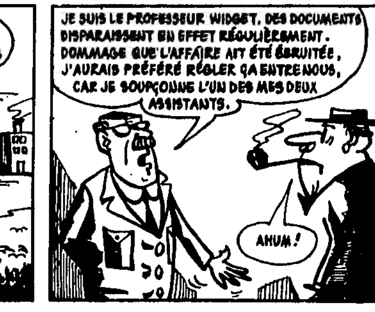
**H. MILTON MARTIN**
MAISON FONDEE EN 1906
Assurances de toutes sortes
Centre d'Achats Park Plaza
11844 - 103e rue - Tél. 474-2441

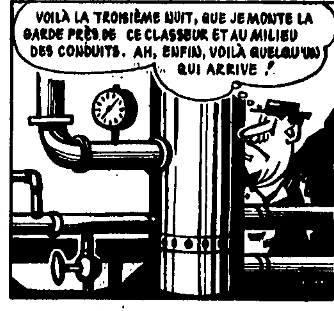
ASSURANCE-VIE
PLANS HYPOTHECAIRES
**CLAUDE J. LANDRY**
Cie d'Assurance-Vie
LIFE OF ALBERTA
10350-124e rue Tél. 482-2306

**LAURENT J. LAMOUREUX**
ASSURANCES GENERALES
Feu - Accident - Auto - Vols
C.P. 60 McLennan, Alberta
Bur.: 324-3065 Rés.: 324-3780

## INSPECTEUR FLAIRETOUT



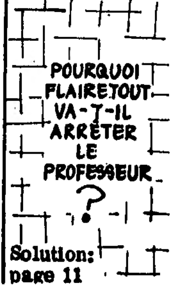












# Un étudiant sur 11 a déjà fait usage de drogues

TORONTO - Un étudiant d'école secondaire sur 11 a utilisé de la drogue ou reniflé de la colle, révèle un rapport préliminaire présenté à la Fédération canadienne des parents-maîtres.

Le rapport précise que 9.5 pour cent des étudiants de la 8e à la 13e année ont essayé des solvants, la marijuana, le LSD ou les barbituriques.

Mme Hyman Kucharsky de Montréal, présidente du comité de vie familiale de la Fédération, qui a recueilli ces statistiques, l'hiver dernier, a déclaré que ces chiffres semblaient confirmer les rapports voulant que la quantité de drogues utilisé par les adolescents avait doublée durant la dernière année.

Le Nouveau-Brunswick vient au premier rang avec 14.08 p. c. pour le plus haut poucentage de toxicomanes. Le Québec est en deuxième place avec 11.5, l'Ontario 10.75, l'Alberta 9.22, la Nouvelle-Ecosse 7.73 et la Saskatchewan 5.13.

La marijuana a été la drogue la plus utilisée chez les jeunes. Des 2,242 étudiants qui ont répondu au questionnaire 8.11 pour cent avaient essayé la mari et 5.86 avaient reniflé de la colle et d'autres solvants, 3.62 avaient utilisé des barbituriques et 2.24 avaient fait connaissance avec le LSD.

Adoucir la justice mais augmenter l'information

La Fédération canadienne des parents-maîtres a demandé l'appui du gouvernement fédéral dans la lutte contre ces habitudes. Une résolution demandant au ministère de la justice d'adoucir les sentences des individus trouvés coupables de possession de marijuana a également été adoptée. En demandant au gouvernement d'être moins sévère pour les cas de possession de marijuana, on précise que la rigueur des punitions entraîne le mépris de la jeunesse envers les forces de l'ordre et les législateurs du pays.

La Fédération suggère également au gouvernement fédéral de "consacrer graduellement les sommes actuellement utilisées pour assister l'industrie du tabac à des subventions aux fins de recherches, d'information et de promotion de secteurs de culture qui pourraient remplacer celle du tabac au niveau des revenus".

Tactiques déloyales

Une association du Nouveau-Brunswick a proposé une autre résolution au chapitre de la marijuana, résolution qui a également été adoptée par l'assemblée.

Dans ce cas on demande au gouvernement fédéral de se livrer à un examen des preuves actuellement requises pour étayer une accusation de possession de cette subtance, afin d'éliminer "les tactiques déloyales que les policiers doivent utiliser".

L'Association du Nouveau-Brunswick ajoute que les forces de l'ordre doivent recourir à des "moyens repoussants" afin d'obtenir les preuves recherchées en vertu de l'actuelle Loi sur les narcotiques, ce qui a contribué à ternir le prestige des forces policières.

Les délégués ont aussi réitéré des résolutions adoptées en 1959 et en 1960, demandant un contrôle plus sévère du contenu des émissions qui traitent de la violence, contrôle qui serait exercé par la Commission canadienne de Radio-Télévision.

Cette ampoule électrique qu'il regarde à la loupe a quelque chose de bien particulier pour M. Arthur Plumpton, 76 ans. Fabriquée en Hollande par Phillips, elle brille de tous ses feux quelque part dans un édifice de l'Hydro Ontario depuis qu'on l'ait utilisée pour la première fois, en 1918! Ce n'est quand même pas toutes les ampoules électriques qui donnent 51 ans de loyaux services...

## Londres présente un projet de traité sur l'interdiction des armes bactériologiques

NATIONS UNIES - Dans un projet de convention, présenté à la conférence sur le désarmement, la Grande-Bretagne demande l'interdiction de la production et de l'emploi des armes biologiques, ainsi que la destruction, ou le transfert à des fins pacifiques, des stocks existants dans un délai de trois mois après l'entrée en vigueur de la convention.

Les pays parties à la convention s'engageraient "à ne pas produire, acquérir, aider à la fabrication, permettre la production ou l'acquisition d'agents microbiens ou d'autres agents biologiques", qui ne sont pas destinés à des usages pacifiques, prophylactiques ou autres. Cette interdiction s'étend à l'équipement ou aux vecteurs "à même de faciliter l'utilisation de ces agents à des fins hostiles".

Une partie à la convention, qui estimerait avoir été victime de ces armes, peut déposer une plainte auprès du secrétaire général des Nations Unies, demander l'ouverture d'une enquête et obtenir que les résultats soient soumis au Conseil de sécurité. Toutes les parties s'engagent à "coopérer pleinement" avec le secrétaire général de l'ONU dans cette enquête et à apporter leur appui à un pays victime de ces armes.

L'adhésion à cette convention d'une durée illimitée ne limite en rien les obligations contactées par les signataires du protocole de Genève de 1925. Le retrait est autorisé si un pays décide que "des événements extraordinaires, liés à l'objet de cette convention, ont porté préjudice à ses intérêts supérieurs."

Parallèlement, la Grande-Bretagne invite le Conseil de sécurité à faire sien un projet de résolution, suggérant que le secrétaire général des Nations unies soit habilité à enquêter, sans délai à la demande d'un pays membre ou du Conseil, sur une plainte. Si celle-ci est bien fondée, le conseil s'engage à décider "d'urgence de l'action à entreprendre ou à recommander en conformité avec la charte".

## Rappel de 1541 voitures de CMI

Les dirigeants de la compagnie Canadian Motors Industries, distributrice des automobiles Toyota au Canada ont annoncé qu'ils s'apprêtaient à rappeler 1,541 voitures de modèle 1966 et 1967 de même que quelques-unes de marque Toyota Corona, modèle 1968.

Les dirigeants de la CMI ont été avisés par la compagnie-mère au Japon, qu'on avait découvert un défaut possible des freins. Les propriétaires des voitures impliqués par cette mesure de sécurité seront avisés par lettre de se présenter chez leur concessionnaire afin que ce dernier puisse effectuer le changement de pièces qui s'impose. Aucun accident n'aurait été signalé au Canada, attribuable au système de freinage de ces voitures.

## Nouvelle méthode contraceptive

ATHENS, Georgie - Des hommes de science de l'Université de Georgie ont isolé une substance qui pourrait renfermer la clé d'une toute nouvelle et très sûre approche au contrôle des naissances.

L'équipe - composée de 12 hommes, dont certains proviennent d'Inde, d'Australie, d'Angleterre et des Pays-Bas - a isolé la substance qui tient en place la couche recouvrant les cellules de sperme durant la période stérile de la femme. Durant la période fertile, la substance est détruite dans l'utérus et la couche protectrice se retire du sperme pour lui permettre de fertiliser un ovule.

Si l'on arrivait à garder l'action active de cette substance - appelée "decapacitation factor" ou DF - on posséderait un agent de limitation des naissances.

VIENT DE PARAITRE AUX PRESSES LIBRES

## LE RÊVE SÉPARATISTE

par Louis ROCHETTE

Ce n'est pas tous les jours qu'un homme d'affaires éminent (Louis Rochette est vice-président de Marine Industries Ltée) pousse, lui aussi, le fameux cri: "Vive le Québec... libre."

Il nous met toutefois en garde et se défend d'être séparatiste, bien au contraire.

Passant en revue les grands problèmes québécois de l'heure, Louis Rochette rétorque, en n'utilisant que des données d'ordre économique, les arguments les plus sérieux des leaders indépendantistes, dont monsieur René Lévesque, chef du Parti Québécois.

Selon Louis Rochette, les Canadiens-français doivent mettre de côté - si tel est le cas du moins - leurs rancunes maladives à l'égard de l'Anglo-Saxon, car de tels sentiments font souvent preuve d'un "masochisme du passé" facilement monté en épingle par certains indépendantistes dont les théories sont étayées d'arguments d'ordre purement émotif.

Par ailleurs, Louis Rochette reproche avec véhémence le traditionnalisme anglo-saxon qui, selon lui, est à la base de bien des malentendus.

Passant en revue les diverses formations politiques québécoises, l'auteur reproche à leurs chefs de trop souvent "patiner" sans avoir le courage de préciser nettement leurs positions.

De plus, il prône une révision complète de la Constitution du Canada ainsi qu'un dialogue fédéral-provincial qui, à son avis, ne s'en tient à l'heure actuelle qu'au monologue stérilisant.

En résumé, pour Louis Rochette, l'indépendance totale du Québec n'est qu'un "rêve en couleurs" difficilement conciliable avec les données économiques actuelles. Il passe en revue ce qu'il appelle "l'inactivité des syndicats", la grande absence des Canadiens-français du monde des affaires, la refonte éventuelle de la constitution ainsi que l' "Option Québec", de monsieur René Lévesque.

C'est, somme toute, le point de vue d'un homme d'affaires sur les grands courants de pensée qui agitent le Québec contemporain.

Tous ceux, peu importe leurs opinions politiques, qui s'intéressent à la question ne manqueront pas de consulter cet ouvrage, rédigé dans un style sans ambiguïté par un homme qui, dans sa sphère particulière, tient à exprimer ses convictions avec une franchise peu commune.

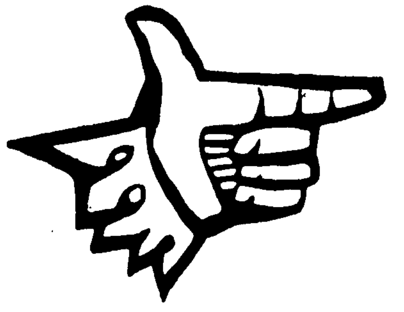
LE REVE SEPARATISTE est en vente à $2.00 l'exemplaire à L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue De La Gauchetière, Montréal 132.

## Comme deux mains...

Si tu voulais  
Nous pourrions être  
Comme deux mains  
Qui se joignent  
Unis  
Nous pourrions  
A l'aurore du printemps  
En un bel été  
Qui dure toujours être  
Comme deux mains  
Unis  
Et si je savais  
Toutes tes pensées  
Ainsi pourrais-je te donner  
Comme deux mains  
Tout

Au crépuscule de ta vie  
Je vais te prendre dans mon coeur  
Comme deux mains  
Qui saisissent  
Qui tiennent  
Qui ont peur  
De s'ouvrir pour laisser glisser  
L'espoir de ton bonjour  
Et près du commencement  
Je te dirai un au revoir de deux mains  
Qui se séparent au lever de la lune  
Et seul je m'endormirai  
Pour m'éveiller à ton toucher  
Et nous marcherons dans l'infini  
Ensemble  
Comme deux mains

Etienne Johnson,  
12e année  
Ecole Routhier  
Falher, Alberta.

- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

Evitez les envois d'argent comptant. Servez-vous de chèque ou mandat-poste.

Remplissez la formule ci-dessous et retournez, avec paiement de votre abonnement, à l'adresse suivante:
LE FRANCO-ALBERTAIN,
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta (Abonnement)

Merci à l'avance!

Nom ..................................................
(VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ETIQUETTE JAUNE D'ENVOI)

Adresse ..................................................

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..................

pour abonnement au Franco-albertain pour ........ an(s).

Tarifs d'abonnement:
Au Canada — 1 an: $5.00 —— 2 ans: $9.00
A l'étranger — $6.00 par année